

SCOT

Schéma de Cohérence Territoriale

BILAN DE LA CONCERTATION

Octobre 2014



Sommaire

Introduction

I/ Une concertation tout au long du projet

I.1/ Les dispositifs transversaux, supports de la concertation

I.2/ La Commission urbanisme et planification

I.3/ Le Conseil Consultatif de Développement de la CREA

I.4/ Les Personnes Publiques Associées et Consultées et les communes

II/ Une concertation ciblée à chaque étape du projet

II.1/Le Diagnostic

- Les Cafés du SCOT : Un format original
- Le bilan des Cafés du SCOT

II.2/Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

- Ateliers de travail sur la prospective
- Les réunions publiques
- Le bilan des réunions

II.3/ Le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO)

- Les Cafés du SCOT : Des ateliers participatifs
- Le bilan des Cafés du SCOT

II.4/ La restitution finale du SCOT

- Les réunions publiques
- Le bilan des réunions

Annexes : Le bilan de la concertation illustré

Introduction

La Communauté d'Agglomération de Rouen-Elbeuf-Austreberthe a engagé la procédure de révision du Schéma directeur de Rouen-Elbeuf (SCOT) et d'élaboration de son SCOT par délibération en date du 1^{er} février 2010.

Conformément aux articles L.122-4 et L.300-2 du Code de l'urbanisme, elle a défini dans cette délibération les modalités de la concertation qu'elle souhaitait mettre en place tout au long de la procédure jusqu'à l'arrêt du projet par le Conseil communautaire.

Conformément aux articles L.300-2 et L.122-9 du Code de l'urbanisme, le Conseil communautaire doit arrêter le bilan de cette concertation.

L'objectif de la concertation est d'informer l'ensemble des citoyens du contenu du projet SCOT au fur et à mesure de son élaboration et de favoriser l'expression du plus grand nombre à la réflexion autour du projet.

La délibération du 1^{er} février 2010 a ainsi défini les objectifs poursuivis et les modalités de la concertation suivantes :

- Mise à disposition d'un registre au siège de la CREA, dans les locaux des pôles de proximité de Duclair, Elbeuf et du Trait, aux jours et heures ouvrables habituels, où le public pourra y consigner ses observations,
- Mise à disposition d'un espace d'information sur la démarche et d'un registre sur le site internet de la CREA,
- Mise à disposition des principaux documents (Diagnostic, Projet d'Aménagement et de Développement Durables, Document d'Orientations générales) au siège de la CREA, aux jours et heures d'ouverture au public et sur le site internet de la CREA,
- Information notamment dans les publications de la CREA,
- Organisation de réunions publiques territorialisées et d'expositions, aux grandes étapes de la procédure : diagnostic, PADD, DOG.

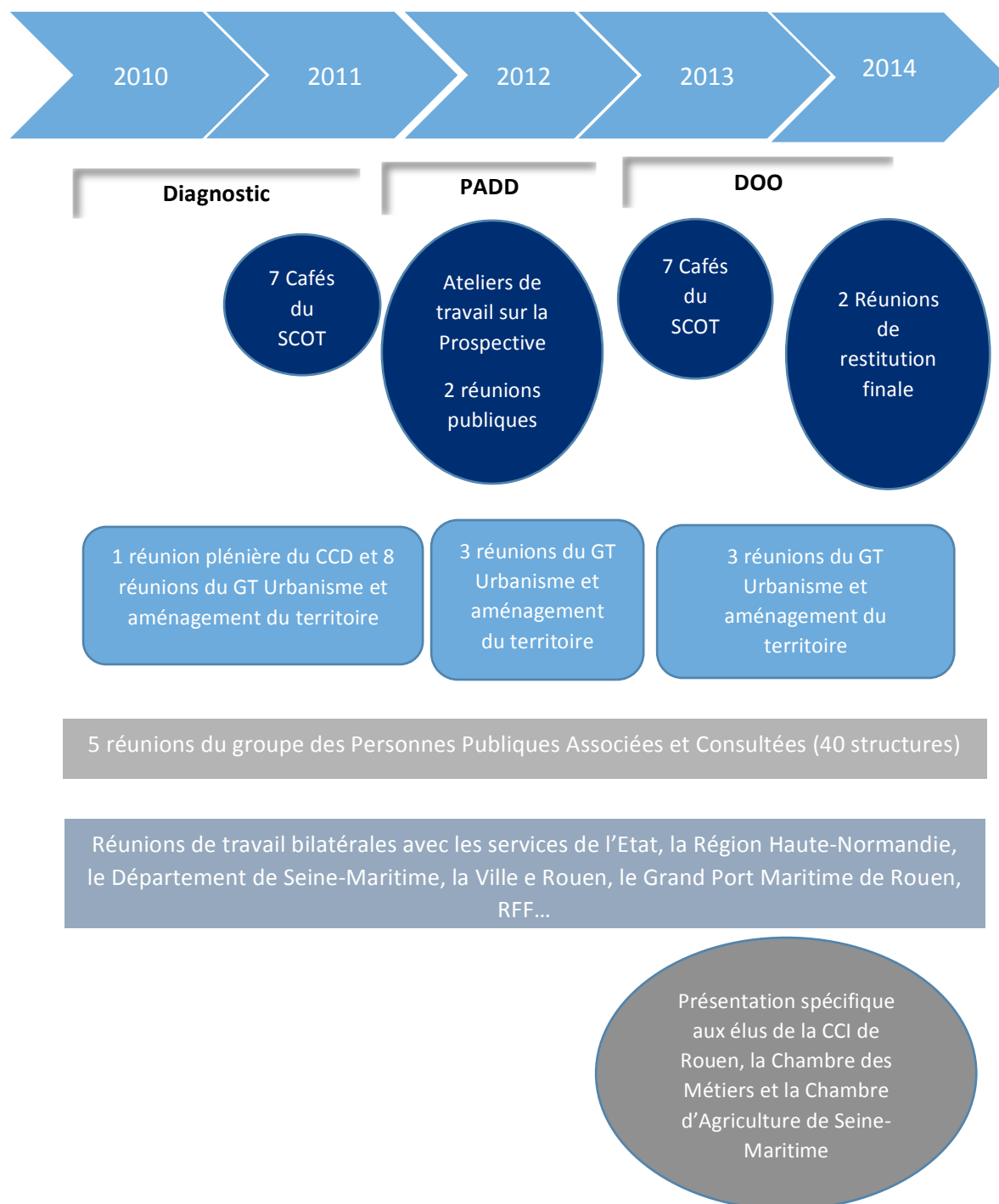
La concertation a été menée géographiquement (7 secteurs identifiés) sur tout le territoire de la CREA à travers notamment des ateliers de travail participatifs afin de permettre une meilleure appropriation du document. Ce format participatif s'est traduit notamment par l'organisation de réunions publiques appelées « Les Cafés du SCOT » à l'étape du Diagnostic et celle du DOO (Document d'orientation et d'objectifs).

Les participants à la concertation :

La concertation a réuni tout au long du projet un large public : habitants de l'agglomération, élus, services des communes, partenaires institutionnels, associations, entreprises...et a été complétée par un travail d'expertise du Conseil Consultatif de Développement de la CREA

Au-delà des réunions publiques, des dispositifs transversaux ont été réalisés et ont accompagné le projet tout au long de son élaboration : site internet, exposition et vidéo « La CREA demain 2030 », plaquette d'information, publications de la CREA, registres...

I/ Une concertation tout au long du projet



I.1/ Les dispositifs transversaux, support de la concertation

Site internet « La CREA demain 2030 »

Un onglet « La CREA demain 2030 » a été créé dès 2010 sur le site internet de la CREA. La mise à jour régulière des différentes rubriques a facilité l'information sur l'état d'avancement du projet :

- Une rubrique générale sur les différentes politiques d'aménagement de la CREA : le Programme Local de l'Habitat (PLH), le Plan de Déplacements Urbains (PDU), le Plan Climat Energie Territorial (PCET), et le SCOT avec des éléments de calendrier.
- Une page dédiée au SCOT permet de comprendre dans les grandes lignes ce qu'est un SCOT et comment il se décompose.
- Une page dédiée à la concertation permet de retrouver au fur et à mesure de l'élaboration les temps forts de la concertation. Ainsi, l'ensemble des comptes rendus des Cafés du SCOT sur le diagnostic et le DOO et des réunions publiques sur le PADD sont disponibles.
- La vidéo et l'exposition « La CREA demain 2030 » sont également présentées avec le planning de circulation de l'exposition dans les différentes communes de la CREA.
- Enfin, les principaux documents sont mis en ligne et téléchargeables : diagnostic territorial et enjeux, Etat initial de l'environnement, PADD et plus récemment DOO.

Quelques chiffres :

Au fur et à mesure de l'élaboration du document et de l'enrichissement du site internet, le nombre de visites sur les pages dédiées au SCOT n'a cessé d'augmenter.

En **2011**, **4204** visites ont été enregistrées, principalement sur les pages générales du SCOT. L'espace réservé aux élus membres de la Commission Urbanisme et Planification a été bien utilisé (**214 visites**)

En **2012**, le nombre de visites était de **5812**. Les pages dédiées aux outils de communication et aux réunions publiques, qui ont débuté en 2011, ont été assez fortement consultées : **542 pour l'exposition et la vidéo**, **320 pour la démarche de concertation**, **158 pour le planning de circulation de l'exposition**.

En **2013**, le nombre de visites est passé à **6567**. L'avancée du travail d'élaboration a permis d'enrichir les pages du site suscitant un intérêt plus important. **1019 personnes** ont consulté les pages dédiées aux réunions publiques et leurs comptes rendus en ligne mais également les pages dédiées à l'exposition et la vidéo.

Au total, depuis la création du site dédié au SCOT, on compte **17435** visites sur ces pages et il est intéressant de constater une progression importante (**+ 55%**) entre 2011 et 2013.

Exposition et vidéo « La CREA demain 2030 »

Dans le cadre de l'élaboration du SCOT, la CREA a réalisé une **exposition « La CREA, demain 2030 »**, composée de 10 panneaux (format 80 X 180 cm).

Cette exposition accessible et destinée à un large public, au format original et attrayant, illustrée par des cartes, des photos et des schémas, présente les enjeux de la CREA à échéance 2030 :

- Panneaux 1 et 2 : Le SCOT et ses échéances (Objectifs du SCOT, grands enjeux...)
- Panneau 3 : Les grands équilibres territoriaux (espaces naturels et espaces urbanisés)
- Panneaux 4 et 5 : L'attractivité du territoire (Offre en équipements et services)
- Panneau 6 : L'Eco-Communauté (Enjeux environnementaux forts à prendre en compte)
- Panneaux 7 et 8 : Solidarité et Cohésion sociale (Politique d'accompagnement en matière de logement, PLH)
- Panneaux 9 et 10 : Transports et mobilité (Déplacements et mobilité, PDU).
-

En complément, une vidéo illustre au travers de témoignages, le point de vue des habitants, des élus, et des partenaires du monde socio-professionnel sur le territoire de la CREA.

Ce film de **11 minutes** présente par de petites interventions d'acteurs du territoire des études de cas, ou des projets, illustrant les enjeux du SCOT.

Les différents thèmes abordés:

- Une identité à renforcer : Comment est perçue l'identité de la CREA ? Comment la renforcer ?
- Développer l'attractivité du territoire : Quels sont les atouts du territoire? Quels éléments mettre en avant pour convaincre quelqu'un de venir habiter sur le territoire de la CREA? Quels sont ceux à améliorer ?
- Garantir les solidarités : Est-ce que tous les besoins sont pris en compte sur le territoire de la CREA ? Comment faire une agglomération plus solidaire ?
- Respecter les grands équilibres territoriaux : Quels sont les espaces prioritaires à protéger et à valoriser ? Comment concilier préservation des espaces naturels et agricoles avec la vie urbaine quotidienne (déplacements, habitat,...)?
- Assurer la cohérence des politiques publiques : Dans le mot SCOT, on parle de cohérence, qu'est-ce-que cela évoque? (logements/transports/emplois/territoires voisins)
- Conjuguer aménagement et environnement : l'éco-communauté : Qu'est ce qui fait aujourd'hui la qualité du cadre de vie quotidien ? Comment anticiper la précarité énergétique grandissante (coût de l'énergie) et les changements climatiques ? Comment concilier développement et écologie?
- Questions transversales : Quel sera le territoire en 2030 ?

Ont participé à cette vidéo :

Madame Nelly TOCQUEVILLE, Maire de Saint-Pierre de Manneville et Vice-présidente de la CREA en charge de la Commission des petites communes, Monsieur Mathieu de MONTCHALIN, Président de l'Association des Commerçants et Artisans de Rouen et Directeur de la Librairie l'Armitière, Madame Véronique Delmas, Directrice d'Air Normand, Monsieur Arnaud LANGLOIS-MEURINNE, Président de Rouen Business School, Monsieur

Pascal VICTOR, Directeur de la Maison de l'Architecture, Monsieur Jacques MENG, Directeur de Quevilly Habitat, Monsieur Jean-Noël TACHÉ, Principal du Collège de Duclair et Madame Simone AUTRET, Habitante et participante aux Cafés du SCoT

L'exposition et la vidéo ont été mises à la disposition des communes de la CREA et ont circulé dans les sites de la CREA (Norwich, PCC, rue de l'Avalasse, Vauban, Pôle de proximité d'Elbeuf) ainsi qu'à la Maison des Forêts de Saint-Etienne-du-Rouvray (du 17 juillet au 17 août 2012), au H2o, espace de culture scientifique de la CREA du 12 au 26 septembre 2012, à la Fabrique des Savoirs, Pôle culturel à Elbeuf et dans un Lycée d'Elbeuf (Lycée Maurois) du 1^{er} au 12 octobre 2012.

Entre le 3 septembre 2012 et le 29 novembre 2013, **17 communes** ont présenté l'exposition et la vidéo « La CREA demain 2030 » sur leur territoire, soit un total de **266 jours** de présentation :

Bois-Guillaume-Bihorel (3-21 septembre 2012), Caudebec-lès-Elbeuf (12 novembre-13 décembre 2013), Cléon (1^{er}-12 octobre 2013), Freneuse (14-29 novembre 2013), Grand-Quevilly, (29 octobre-23 novembre 2013), Le Mesnil-sous-Jumièges (18 juin-13 juillet 2012), Montmain (8-15 janvier 2014), Syndicat Intercommunal du Trait et Yainville (3-28 décembre 2012), Malaunay (12-23 novembre 2012), Petit-Quevilly (4-18 novembre 2013), Quevreville-la-Poterie (3-21 septembre 2012), Sahurs (28 octobre-4 novembre 2013), Saint-Aubin lès Elbeuf (3-27 juillet 2012), Saint-Léger du Bourg Denis (4-15 juin 2012), Saint-Pierre lès Elbeuf (à 2 reprises : 29 octobre-8 novembre 2012, 4-15 mars 2013), Sotteville-lès-Rouen (11-22 juin 2012).

Afin de gérer le prêt de ces deux outils et de communiquer auprès de la population, un calendrier qui annonçait les expositions à venir et en cours, avec le lieu exact et les dates auxquelles l'exposition était visible, a été créé sur le site internet de la CREA. Les communes ont également relayé l'information par le biais de leur site internet ou de leur bulletin municipal. Les retours positifs ont porté tant sur la qualité que la clarté des panneaux d'exposition.

Plaquette « La CREA Demain 2030 »

La **plaquette** « La CREA Demain 2030 » diffusée tout au long de l'élaboration du SCOT permet de comprendre la stratégie de développement de la CREA qui s'appuie sur quatre grands documents de planification et de programmation : au-delà du SCOT, le Plan de Déplacements Urbains (PDU), le Programme Local de l'Habitat (PLH) et le Plan Climat Energie Territorial (PCET). Cette plaquette reprend le calendrier, explique de manière synthétique le « c'est quoi », le « pourquoi » et le « comment » des 4 démarches et donne des informations sur chaque document et sa traduction concrète à l'échelle de la CREA.

I.2/ La Commission urbanisme et planification

La Commission Urbanisme et planification de la CREA, composée d'élus communautaires a constitué l'organe de pilotage et de suivi du SCOT. Garante de la transversalité des

réflexions, elle s'est réunie régulièrement (environ tous les mois), contribuant activement à la construction du projet.

Dès 2010, elle a mis en place un groupe de travail SCOT ouvert à l'ensemble des élus municipaux et communautaires du territoire pour partager le diagnostic du SCOT. La méthode de travail a reposé sur une approche transversale à partir des trois échelles territoriales (proximité, agglomération, métropole) différentes. Cette approche a permis d'appréhender le fonctionnement du territoire, en sortant des approches thématiques et sectorielles. La problématique commerciale a fait l'objet d'un groupe de travail dédié.

Afin d'encourager la co-construction et l'appropriation collective du projet de SCOT, de nombreuses réunions ont mobilisé les élus :

- Commission Urbanisme et Planification : 24 réunions
- Groupes de travail SCoT : 14 réunions
- Comité de Pilotage Planification : 4 réunions à l'étape du DOO
- Groupe de travail Urbanisme Commercial : 7 réunions sur le Document d'Aménagement Commercial (DAC)
- Présentations aux élus des communes : 3 réunions sur le PADD et 2 réunions sur le DOO.

Et dans le cadre des nouvelles instances de la Métropole à partir de juin 2014 :

- Commission Urbanisme, Planification et Habitat : 1 réunion
- Présentation du SCOT aux élus en Conférences locales des maires : 10 réunions

I.3/ Le Conseil Consultatif de Développement de la CREA

Assemblée consultative, transversale et pluridisciplinaire, le conseil consultatif de développement réunit près de 200 acteurs de la vie locale : économiques, syndicaux, sociaux, associatifs, institutionnels, personnalités qualifiées et citoyens volontaires en quatre collèges :

- Collège des acteurs économiques, organisations socioprofessionnelles et syndicales
- Collège enseignement et formation, culture, sport, santé
- Collège vie locale et associative
- Collège des personnalités qualifiées

L'avis du Conseil Consultatif est requis sur les grandes orientations de la politique communautaire (Projet de territoire, Contrat d'agglomération, Plan de déplacements urbains, Programme Local de l'Habitat, SCOT, Plan Climat Énergie Territorial, Grands Projets, ...). Il peut également être saisi sur toute question relative à l'avenir du territoire afin de faire émerger des propositions créatives et constructives. Les contributions, avis et recommandations de ce conseil sont élaborés au sein des groupes de travail et validés en séance plénière du conseil consultatif de développement.

Le groupe de travail « Urbanisme et aménagement du territoire » composé de 54 membres a été mis à contribution pour l'élaboration du SCOT à chaque étape, Diagnostic, PADD et DOO et a été associé à toutes les réunions publiques.

A l'étape du **diagnostic** et après la définition des grands enjeux stratégiques, le groupe a proposé une première contribution, synthèse des différents échanges collectifs. **Ainsi, en reprenant l'ensemble des enjeux exposés dans le diagnostic territorial, le groupe a souhaité reformuler et préciser certaines priorités :**

- Garantir les solidarités sociales (entre différentes populations, classes, âges) et entre territoires
- Aménager en prenant en compte la population vieillissante

A l'étape du PADD, les membres du CCD ont participé aux réunions publiques organisées à Rouen et à Elbeuf. Une présentation de l'avancée des travaux du SCOT a été faite par la Direction de la Planification Urbaine en réunion du Groupe « Urbanisme et aménagement du territoire » et des précisions ont été apportées notamment sur les problématiques des carrières, sur la filière bois et les zones d'habitat / zones d'emploi.

A l'étape du DOO, le CCD, après avoir participé aux différentes réunions des « Cafés du SCOT », s'est réuni et a pu réagir sur les thèmes évoqués. Ainsi, les remarques du groupe, ajoutées aux remarques des participants aux Cafés ont permis de faire évoluer le document, notamment en apportant des précisions. Ces retours ont essentiellement porté sur les nuisances atmosphériques, la réduction de la consommation des espaces agricoles avec notamment des interrogations sur ce qui est considéré comme espace naturel ou agricole, les densités de construction de logements (hauteur des immeubles, formes urbaines...), la réhabilitation du parc de logement existant (quid de la faisabilité dans les PLU ?), la protection des espaces verts urbains (Hippodrome des Bruyères, Champ de Foire d'Elbeuf...), la connexion entre transports en commun et grands équipements commerciaux, les localisations des activités artisanales, l'amélioration des espaces piétonniers et des pistes cyclables peu favorables à l'utilisation du vélo en ville.

I.4/ Les Personnes Publiques Associées et Consultées et les communes

- **Les Personnes Publiques Associées et Consultées**

Les Personnes Publiques Associées et Personnes Publique Consultées (PPA et PPC) comptent environ 40 structures. Ce groupe a été sollicité aux grandes étapes d'élaboration du SCOT et s'est réuni à 5 reprises. Des réunions de travail bilatérales complémentaires ont également permis d'approfondir certains points, notamment avec les services de l'Etat, la Région de Haute-Normandie, le Département de Seine-Maritime, la Ville de Rouen, le Grand Port Maritime de Rouen, RFF... Ces réunions d'échanges sont venues enrichir régulièrement le travail d'écriture du SCOT.

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Rouen, la Chambre des Métiers de la Seine-Maritime et la Chambre d'Agriculture de Seine-Maritime ont également été associées à l'élaboration du SCOT de la CREA. Des présentations spécifiques ont été faites aux élus membres de la Commission Aménagement de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Rouen le 4 octobre 2012, le 27 mars 2013 aux élus du Bureau de la Chambre des métiers de Seine-Maritime et le 7 novembre 2013 aux élus de la Chambre d'Agriculture de Seine-Maritime. Elles ont permis d'échanger autour des enjeux et orientations proposées dans le

SCOT, notamment en matière économique, commerciale et agricole. Les débats qui ont fait l'objet de comptes rendus ont notamment porté sur les objectifs en matière de consommation d'espaces avec une attention particulière des zones agricoles qu'il convient de protéger tout en ménageant des perspectives d'évolution. Le maintien des commerces de proximité en centre-ville a été souligné avec la nécessité de prendre en compte dans le SCOT le développement de l'accès au e-commerce et la problématique du stationnement en centre-ville.

- **Les communes**

Les services techniques en charge de l'urbanisme ou secrétaires de mairie dans les 71 communes de la CREA ont régulièrement été informés des travaux du SCOT. Une réunion a eu lieu le 5 février 2013 afin de présenter l'avancement de l'élaboration du SCOT. Une deuxième réunion s'est tenue le 2 juillet afin de faire un retour sur les Cafés du SCOT sur le DOO qui se sont déroulés en mai et juin 2013.

Suite à cette présentation, des ateliers de travail sur le même format que les réunions des Cafés du SCOT ont été organisés en associant également **les personnes publiques associées**. Ainsi, **56 personnes** au total ont échangé sur les règles proposées pour le DOO.

Ces échanges ont donné lieu à des retours intéressants. Des comptes rendus ont été rédigés et transmis à l'ensemble des participants. Certaines règles ont été modifiées dans la forme (modifications de titres, de vocabulaire dans le corps de la règle...) mais aussi sur le fond. Par exemple, les participants ont souhaité que la notion de réduction de la consommation d'espaces naturels soit davantage précisée. La rédaction de certaines règles, sur les densités notamment, a été considérée comme insuffisamment contraignante. L'apport d'une cartographie précise est demandé pour une meilleure compréhension de certains thèmes comme la Trame verte et bleue. Enfin, les avis ont été partagés sur les orientations concernant les transports en commun en fonction des secteurs, urbains ou plus ruraux.

II/ Une concertation ciblée à chaque étape du projet

II.1 Le Diagnostic

Le diagnostic du SCOT est une étape essentielle pour la mise en œuvre d'une politique ambitieuse de développement durable. C'est à partir du diagnostic que sont déterminés les enjeux et définies les grandes orientations du SCOT. Le diagnostic du SCOT de la CREA a permis d'identifier 6 enjeux pour le territoire de la CREA :

- Une identité à construire
- Garantir la cohésion sociale du territoire
- Respecter les grands équilibres territoriaux
- Assurer la cohérence et la lisibilité des politiques publiques
- Renforcer l'attractivité du territoire
- Conjuguer aménagement et environnement

- **Les Cafés du SCOT : Un format original**

A cette étape la concertation s'est mise en place par l'organisation de **7 Cafés du SCOT**. Ces 7 premières réunions organisées en septembre 2011, en partenariat avec les communes sur l'ensemble du territoire de la CREA, ont permis d'aller à la rencontre des habitants, des associations et des élus du SCOT. Elles ont rassemblé un public varié **d'environ 250 participants**.

Les réunions se sont déroulées dans chacun des 7 secteurs géographiques, en soirée de 18h à 20h afin de permettre une représentation homogène d'élus, habitants et du milieu associatif : Mont Saint Aignan le 6 septembre 2011 pour le secteur du Plateau Nord, Maromme le 9 septembre 2011 pour le secteur de la Vallée du Cailly, Rouen le 13 septembre 2011, Elbeuf le 14 septembre 2011 pour le secteur d'Elbeuf, Sotteville lès Rouen le 19 septembre 2011 pour le secteur de la Rive Gauche, Duclair le 28 septembre 2011 pour le secteur Seine-Austreberthe et Saint Léger du Bourg Denis le 28 septembre 2011 pour le secteur Aubette-Robec.

Afin de relayer l'information de ces Cafés du SCOT et voir la participation du plus grand nombre un « kit de communication » (plaquette, affiches, flyer) a été envoyé nominativement à l'ensemble des élus communaux et aux conseillers communautaires. Les communes ont relayé l'information par affichage ou diffusion en mairie, d'autres ont publié des articles dans leur bulletin municipal et sur leur site internet. D'autres encore ont relayé l'information des réunions auprès de leurs associations communales par courrier, leurs Conseils de quartier ou autres. Les partenaires institutionnels (Conseil Régional de Haute-Normandie, Département de Seine-Maritime, Université de Rouen, Chambres de Commerce et d'Industrie...) ont également diffusé l'information auprès de leurs réseaux. Enfin, les Centres Commerciaux des Docks et de St Sever et les différents sites de la CREA (pôles de proximité, Fabrique des Savoirs à Elbeuf, H2o, Maison des Forêts...) ont mis à disposition les documents auprès de leur public.

Le communiqué de presse rédigé à destination de la presse locale a été envoyé entre autres à Paris-Normandie, le Journal d'Elbeuf et Tendances Ouest ainsi qu'aux radios locales (Chéri FM et France Bleue).

Organisés en ateliers de travail, autour de trois thématiques (Mixité/Solidarité, Proximité/Mobilité et Croissance/Développement), les Cafés du SCOT ont permis de débattre collectivement sur le fonctionnement actuel du territoire, ses atouts et contraintes et de prendre en compte l'expérience des citoyens qui vivent quotidiennement le territoire.

Pour chaque thématique, un débat de 10 minutes était proposé, permettant aux participants de délivrer leur ressenti et leur vision par rapport au territoire et de l'illustrer par des exemples. Sur chacune des tables étaient disposées des cartes du territoire qui permettaient d'alimenter les discussions et sur lesquelles pouvaient être annotés les exemples cités par les participants.

Exemple de sujets proposés avec les couples de mots : **Solidarité / mixité** : un territoire peut être solidaire sans être mixte et vice-versa. Par exemple, est-ce qu'on est obligé de construire des logements sociaux dans un quartier pavillonnaire pour bien vivre ensemble ?

Mobilité / proximité : est-ce qu'aujourd'hui vous allez loin de chez vous pour travailler ou faire vos courses ou est-ce que vous le faites à proximité, dans votre commune voire votre quartier ? Qu'est-ce qui est le plus facile pour vous ?

Croissance / développement : est-ce que vous pensez que sur votre territoire ces dernières années on a privilégié une croissance sur tous les plans sans l'orchestrer ou est-ce qu'on a privilégié une stratégie de développement choisie en termes d'implantation de commerces, de lotissements, de quartiers d'habitat, etc. ?

• Le bilan des Cafés du SCOT

➤ Attentes et propositions des participants :

Les habitants ont alimenté de leur expertise d'usage les premiers éléments de diagnostic qui leur ont été soumis. A l'issue de chacun des 7 Cafés du SCOT, un bilan de la rencontre a été rédigé et envoyé à chaque participant sous forme de comptes rendus illustrés. Ces rencontres ont permis d'initier une dynamique de réflexion collective et les propositions formulées sont venues enrichir le diagnostic et les enjeux du SCOT :

Extraits des Cafés :

Mixité/solidarité :

«... Il faut préserver le lien social (...) Il semble nécessaire de créer des espaces de rencontre, soutenir le tissu associatif local, maintenir les équipements publics (...) L'école est un vecteur essentiel pour le maintien de la solidarité (...) Solidarité et mixité sont indissociables en termes d'habitat (...) La mixité passe par une meilleure mobilité (...) Les disparités entre les 2 rives de la Seine sont très présentes(...) La CREA est perçue comme une agglomération récente qui accueille des pôles aussi bien ruraux que péri-urbains, entre lesquels il n'y a pas forcément de liens (...) Une mutualisation des moyens et des équipements est nécessaire (...) Les zones d'emploi et d'activités sont trop éloignées des zones d'habitat (...) »

Proximité/mobilité :

« ...Face au vieillissement de la population et à la précarité énergétique, la proximité doit être renforcée (...) il faut développer des aires de covoiturage (...) La création de parkings de délestage en périphérie est indispensable la croissance de circulation en ville entraîne une pollution sonore néfaste à l'image du territoire... »

Croissance/développement :

«...Les infrastructures de communication performantes sont essentielles pour accompagner la croissance(...) La politique foncière et d'habitat est un levier d'attractivité (...) Il faut faire en sorte de garder les jeunes diplômés(...) L'emploi est au cœur de la question du développement du territoire (...) qui doit être structuré autour de l'axe Seine(...) La croissance est nécessaire mais doit se faire dans le respect de la préservation des ressources naturelles (...) Il faut de l'industrie mais pas à proximité des habitations (...) La qualité urbaine et architecturale est aussi un facteur d'attractivité (...) La CREA(...) doit trouver sa personnalité

et son identité pour s'affirmer, se valoriser et se développer(...) La Seine est porteuse d'identité(...) Il faut se tourner vers la valorisation du patrimoine(...) Mettre en valeur l'histoire industrielle (...) L'agriculture de proximité doit être développée (...) Il faut freiner l'étalement urbain, l'imperméabilisation des sols et la périurbanisation à outrance (...) La gestion durable de la ressource en eau est un enjeu fort (...) Le potentiel vert de l'agglomération doit être plus valorisé...»

➤ **Analyse quantitative**

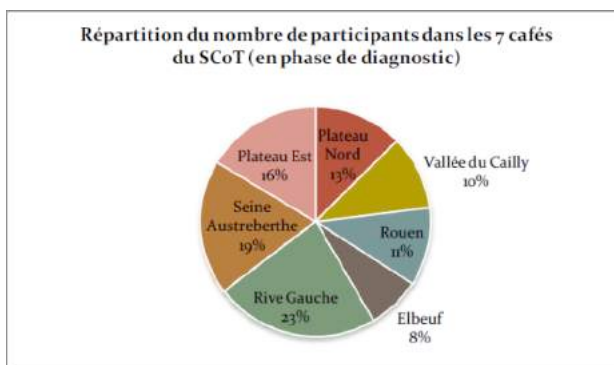
La démarche de concertation s'est appuyée sur la mise en place, dès le début du projet, d'un dispositif de suivi et d'évaluation, à travers la distribution systématique d'un **questionnaire d'évaluation** à la fin de chaque rencontre à l'ensemble des participants.

Quelques chiffres :

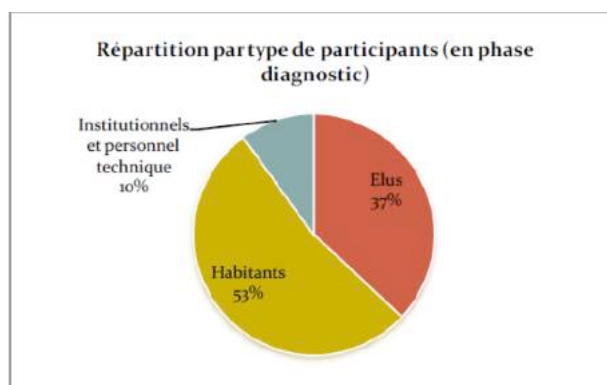
64% des participants ont répondu à ce questionnaire, permettant un taux de retour très satisfaisant, et largement suffisant pour analyser de manière précise et fidèle la participation à la démarche de concertation.

Le taux de satisfaction globale des participants ayant répondu au questionnaire a été de 89%.

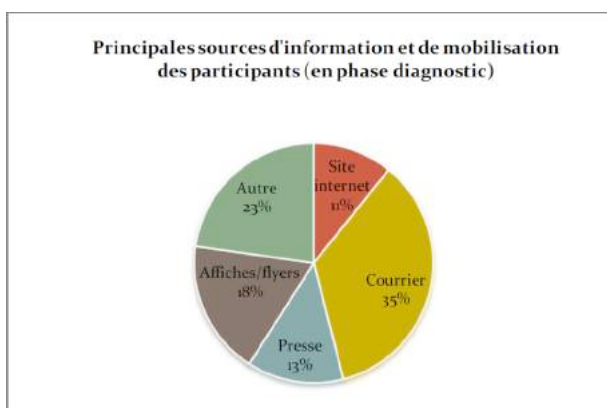
La participation par secteur : Les secteurs de la **Rive gauche et Seine-Austreberthe** ont connu les plus fortes participations.



Le profil des participants : Les participants étaient majoritairement **des habitants (53%)** et **des élus (37%)**.



Les principales sources d'informations : La principale source d'information a été **l'invitation par courrier (35% des participants)**. **Le cumul médias et outils de communication** (site internet, affiches/flyers) a mobilisé **41%**



II.2/ Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

Le PADD constitue le projet de territoire, en définissant les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme. Comme le prévoit le Code de l'urbanisme, il fixe les objectifs des politiques publiques en matière d'urbanisme, de logement, des transports et des déplacements, d'implantation commerciale, d'équipements structurants, de développement économique, touristique et culturel, de développement des communications électroniques, de protection et de mise en valeur des espaces naturels, agricoles et forestiers et des paysages, de préservation des ressources naturelles, de lutte contre l'étalement urbain, de préservation et de remise en bon état des continuités économiques.

Le PADD du SCOT de la CREA poursuit une ambition principale : la mise en cohérence des politiques publiques au service du développement durable du territoire. Il a été soumis au débat du Conseil Communautaire du 25 juin 2012.

- **Ateliers de travail sur la prospective**

La concertation s'est poursuivie autour du PADD, dans une logique de co-construction et d'appropriation collective du projet. Des ateliers de réflexion prospective avec l'intervention de deux experts, ont été organisés afin d'éclairer puis de faire des choix pour l'avenir du territoire. **Monsieur Francis BEAUCIRE**, Géographe, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon/Sorbonne, intervenait pour l'atelier « Vivre et produire en 2030 ». **Monsieur Laurent DAVEZIES**, Economiste, Professeur à l'Institut d'Urbanisme de Paris, Université Paris I-Sciences Po, intervenait pour l'atelier « Vivre et produire en 2030 ».

Ces ateliers ont permis de resituer le territoire de la CREA, dans un territoire beaucoup plus vaste qu'est celui de l'axe Seine et plus globalement par rapport à des problématiques nationales voire internationales. La réflexion prospective est indispensable pour construire une stratégie pour le développement du territoire à l'échelle de la métropole. Elle constitue une charnière entre le diagnostic global stratégique et le projet de territoire (PADD + DOO) permettant de franchir une étape qualitative dans l'élaboration du projet de territoire. Il s'agit d'anticiper les conséquences des évolutions prévisibles et les besoins qui en découlent : Que peut-il advenir selon les contextes ? Qu'est-ce qui peut être fait ? Que voulons-nous faire ? Quel territoire souhaitable à 20 ans ? Comment le faire ?

Une centaine d'élus, de partenaires institutionnels et de membres de la société civile du Conseil Consultatif de Développement ont participé les 24 et 25 novembre 2011 à ces ateliers organisés sur les thèmes de la mobilité et du développement économique.

Ces interventions et les échanges ont contribué à éclairer les choix des élus pour le développement du territoire à horizon 15-20 ans. Les actes de ces deux ateliers de réflexion ont été transmis à l'ensemble des participants et la présentation de Monsieur Beaucire mise en ligne sur le site internet de la CREA.

- **Les réunions publiques**

Deux réunions publiques organisées à Rouen et à Elbeuf les 24 septembre et 24 octobre 2012 au H2o et à la Fabrique des Savoirs ont été l'occasion de présenter et d'échanger sur les orientations politiques proposées dans le PADD.

L'information en amont de ces réunions a été à nouveau relayée par les élus, les partenaires institutionnels (Conseil Régional de Haute-Normandie, Département de Seine-Maritime, Université, Chambres de Commerce et d'Industrie de Rouen et Elbeuf, Chambre d'Agriculture...), les centres commerciaux des Docks et St Sever, les sites CREA (pôles de proximité, lieux culturels et sportifs, Norwich, PCC, Vauban...)...**Au total, 2500 flyers ont été distribués et 500 affiches apposées.** Les 250 participants aux Cafés du SCOT sur le Diagnostic ont également été invités.

Les sociétés de transport du territoire de la CREA ont également contribué à diffuser l'information auprès de leur public. Ainsi, la TCAR a placé des affiches au format A4 (environ 220) en dos de chauffeur dans les bus et Teor. Un message annonçant chaque réunion publique a été diffusé sur les bandeaux lumineux des arrêts de Teor et du métrobus pendant toute la semaine précédant les réunions. Des flyers ont été distribués et des affiches ont été apposées dans les bus du réseau VTNI, la halte routière et la vélostation située à l'Espace Conseil Mobilité énergie. Des flyers ont été distribués dans les véhicules Filo'r (environ 30 par véhicule). Enfin, la radio Chérie FM a diffusé une interview de la Directrice de la Planification Urbaine, toutes les ½ heures entre 6h et 9h le 24 septembre, jour de la première réunion publique à Rouen, lors des bulletins d'information.

L'organisation de ces réunions publiques a permis de rappeler les objectifs du SCOT, de faire un retour sur le premier cycle de concertation, notamment les Cafés du SCOT qui ont contribué à l'élaboration du Diagnostic et de présenter les principales orientations du PADD, selon les quatre axes thématiques : Economie/Attractivité du territoire; Protection de l'environnement/ Développement urbain; Habitat; Transports/ Mobilité. À l'issue de la présentation, les participants ont pu échanger et débattre sur ces orientations.

Pour répondre à la demande des participants de transmission en début de rencontre d'un glossaire et des cartes formulée lors de la première réunion à Rouen, un document appelé « Rappel terminologique » a été élaboré et remis à l'ensemble des participants afin d'expliquer un certain nombre de termes employés lors de ces réunions.

- **Le bilan des réunions**

- **Attentes et propositions des participants :**

Les comptes rendus illustrés, qui ont été largement diffusés (y compris aux personnes non présentes qui avaient participé aux premiers Cafés du SCOT) reprennent les principales préoccupations soulevées par les participants et les réponses qui ont été apportées :

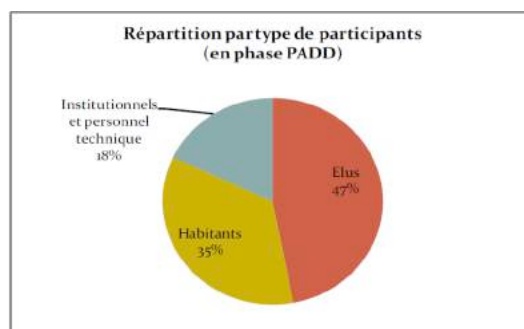
Sur le thème de la mobilité, le lien entre transports, habitat et formation a été souligné par les participants, en précisant que l'adaptation des formations aux besoins des entreprises et l'accès aux sites de formation représentent un enjeu déterminant pour le territoire et sa politique en termes d'emploi. La nécessité de miser sur le développement fluvial, compte tenu des problèmes de circulation routière a également été précisée. Les enjeux en matière environnemental (valorisation des berges de Seine, reconversion des friches industrielles, soutien aux filières courtes, santé) et de maîtrise de l'étalement urbain et commercial ont été plus particulièrement développées.

➤ **Analyse quantitative**

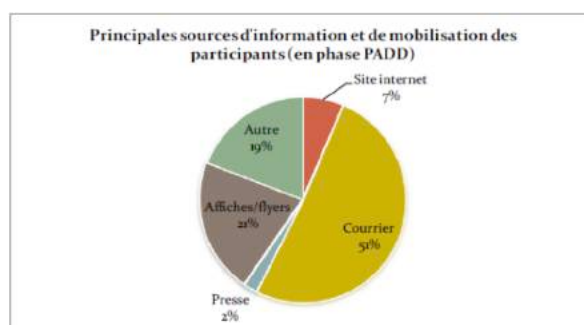
Quelques chiffres

Pour la phase du PADD, 51% des participants ont répondu au questionnaire. Les 2 réunions publiques ont mobilisé très différemment : la participation a en effet été beaucoup plus forte à **Rouen, avec 77 participants**, qu'à **Elbeuf** qui a mobilisé **21 participants**.

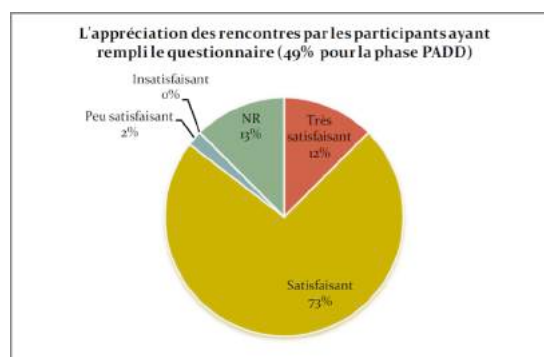
Le profil des participants : les participants à ces deux réunions publiques sont majoritairement des élus (47%) et des habitants de la CREA (35%).



La mobilisation des participants : 51% des participants ayant répondu au questionnaire déclarent avoir eu connaissance de la réunion grâce à un courrier d'invitation. Les médias et outils de communication (site internet, presse et affiche/flyer) ont permis de mobiliser 30% des participants. Enfin, le bouche-à-oreille (autres) en a mobilisé 19%.



La satisfaction des participants : Les participants ayant répondu au questionnaire se disent satisfaits à 67% et très satisfaits à 23%. Les 5% qui ont exprimé une mauvaise appréciation ont notamment reproché des horaires trop tardifs, un manque de moyens pour communiquer, le format trop court des réunions et la complexité d'un vocabulaire trop technique.



II.3/ Le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO)

Le Document d'Orientation et d'Objectifs détermine les orientations générales de l'organisation de l'espace et les grands équilibres entre les espaces urbains et à urbaniser et les espaces ruraux, naturels, agricoles et forestiers. Il définit les conditions d'un développement urbain maîtrisé et les principes de restructuration des espaces urbanisés, de revitalisation des centres urbains et ruraux, de mise en valeur des entrées de ville, de valorisation des paysages et de prévention des risques. Il précise les objectifs et les principes de la politique de l'urbanisme et de l'aménagement. Il détermine les conditions d'un développement équilibré dans l'espace rural entre l'habitat, l'activité économique et artisanale, et la préservation des sites naturels, agricoles et forestiers. »

Article L.122-1-4 du Code de l'urbanisme

Le DOO constitue le document réglementaire.

- **Les Cafés du SCOT : Des ateliers participatifs**

L'étape du DOO (Document d'Orientation et d'Objectifs) a été l'occasion de 7 nouveaux «**Cafés du SCOT**» qui ont été organisés sur l'ensemble du territoire avec les élus et les habitants afin d'échanger sur les premières orientations thématiques : Elbeuf le 27 mai, Bonsecours le 28 mai pour le secteur du Plateau Est, Sotteville lès Rouen le 31 mai pour le secteur de la Rive Gauche, Rouen le 5 juin, Maromme le 17 juin pour le secteur de la Vallée du Cailly, Duclair le 25 juin pour le secteur Seine-Austreberthe et Mont-Saint-Aignan le 26 juin pour le secteur du Plateau Nord

Une vaste campagne d'information sur ces nouvelles réunions a été lancée en s'appuyant sur les relais : maires, conseillers communautaires, partenaires institutionnels, TCAR, bus VTNI, bus Keolis... **2300 flyers, 200 affiches en A3 et 800 affiches en A4** ont été diffusés sur l'ensemble du territoire. Des messages sur les bandeaux lumineux du réseau de métro et de Teor ont annoncé entre le 27 mai et le 26 juin 2013 les réunions. Le blog de la CRAJEP (Coordination régionale des associations de jeunesse et d'éducation populaire) a relayé l'information sur son site internet et publié un article. Le communiqué de presse envoyé à la presse locale, écrite et radio, a permis de relayer l'information notamment dans le journal Paris-Normandie qui a publié deux articles.

Ces Cafés du SCOT organisés sous la forme d'ateliers de travail participatifs, à partir de 4 thématiques (Équipement-Consommation d'espaces-Habitat, Trame Verte et Bleue-Paysages-Environnement, Économie-Forêt-Agriculture-Commerce, Transport-Cohérence-Urbanisme) ont permis :

- De poursuivre la dynamique de réflexion collective initiée avec les premiers Cafés du SCOT ;

- de permettre aux participants de comprendre, échanger, s'approprier et contribuer aux futures règles et recommandations qui s'appliqueront sur le territoire et s'imposeront ensuite aux Plans Locaux d'Urbanisme.

La méthodologie et les techniques d'animation retenues pour ces Cafés du SCOT ont favorisé l'expression de tous.

A leur arrivée en début de rencontre, les participants ont été invités à s'installer au hasard autour de l'une des 4 tables (un thème par table) préparées et l'équipe a veillé à placer les participants de sorte que chaque table soit constituée d'un panel mixte (élus, habitant, représentant d'association, ...). S'en est suivi un rapide rappel du contexte d'élaboration et une présentation des règles du jeu par Aire Publique.

Après une petite introduction sur les différents enjeux issus du PADD par secteur, les échanges autour du jeu de fiches thématiques ont été engagés : pour chacun des 4 thèmes, chaque groupe a débattu à partir de 6 fiches (rectos de format A5). Chaque fiche comportait une proposition de formulation d'une règle (recommandation) ainsi que des éléments d'aide à la compréhension de cette règle. L'un des participants choisissait au hasard l'une des fiches et la lisait à voix haute. Les participants échangeaient sur leur compréhension de la règle et étaient invités à donner leur avis suivant 3 critères : formulation de la règle, pertinence du contenu, faisabilité/contrainte. Le groupe était invité à donner un exemple d'application de la règle, à le spatialiser sur la carte mise à disposition et enfin à noter la fiche en attribuant à chaque critère un nombre de points de 1 à 5. Le groupe disposait d'environ 10 minutes par fiche. Les élus référents ont joué le rôle d'animateur et de rapporteur de chaque table-ronde.

En pratique, chaque participant disposait d'un dossier composé de :

- 1 fiche contenant les explications du DOO à travers des exemples pris sur d'autres SCOT illustration pédagogique
- 1 fiche zoom sur les enjeux du secteur (diagnostic et PADD)
- 1 fiche avec les règles du jeu

• **Le bilan des Cafés du SCOT**

➤ **Attentes et propositions des participants**

Les comptes rendus illustrés qui ont fait l'objet d'une large diffusion reprennent le bilan des remarques faites par l'ensemble des groupes.

De manière générale, les règles concernant la densité reçoivent l'assentiment général. Les règles environnementales (trame verte et bleue, nature en ville...) sont également plutôt bien appréhendées. En revanche, certaines règles portant notamment sur « l'offre commerciale de proximité », « l'intensification de l'urbanisation le long des axes de transport en commun » ou encore « l'aménagement des espaces en tenant compte du cycle de vie » ont fait débat et nécessitent d'être revues. Les participants ont souhaité clarifier certaines formulations jugées trop complexes, renforcer d'autres dont la rédaction est considérée insuffisamment ambitieuse ou au contraire trop contraignante et qu'il convient de traduire de manière plus incitative.

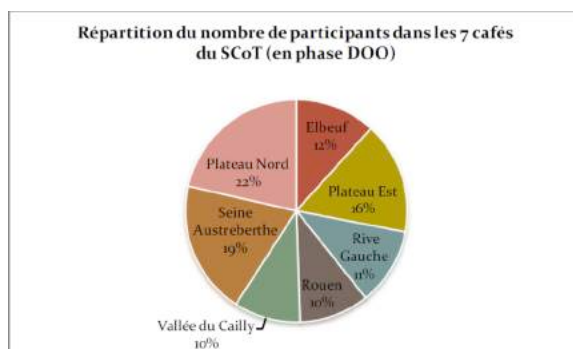
Ces retours, riches d'enseignements sur la perception, l'appréhension et la mise en œuvre des règles du DOO sont venus alimenter l'exercice d'écriture du SCOT.

➤ Analyse quantitative

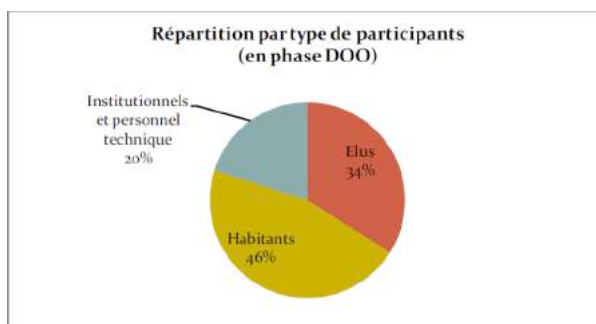
Sur les 190 participants, plus de 70% ont répondu au questionnaire **et environ 57 personnes avaient déjà participé aux premières réunions publiques sur le Diagnostic en 2011 et sur le PADD en 2012.** Pour chaque réunion, 6 règles ont été proposées par thème, soit **24 fiches par réunion. 40 fiches** ont été rédigées pour ces 6 réunions.

Quelques chiffres :

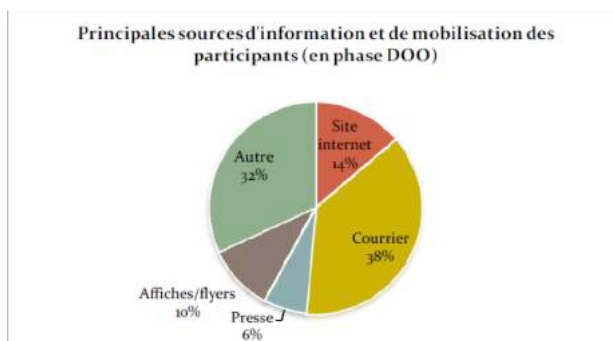
La participation par secteur : la répartition du nombre de participants est globalement équilibrée. En effet, pour 5 secteurs (Elbeuf, Plateau Est, Rive Gauche, Rouen et Vallée du Cailly), le pourcentage de participation par rapport à l'ensemble des participants à la phase DOO est compris entre 10 et 16%. Seul le Café du SCOT du secteur Seine Austreberthe (à Duclair) regroupant 19% de l'ensemble des participants, et celui du Plateau Nord (à Mont-Saint-Aignan), regroupant 22% de l'ensemble des participants, sortent sensiblement du lot.



Le profil des participants : Les participants aux 7 Cafés du SCOT sur le DOO sont majoritairement des habitants (46%) et des élus (34%).



La mobilisation des participants : la mobilisation des participants ayant répondu au questionnaire d'évaluation (67% de l'ensemble des participants aux Cafés du SCOT sur le DOO) s'est faite, de manière presque égale, grâce aux trois principaux vecteurs : le courrier d'invitation (38% des questionnés), le bouche-à-oreille (32%) et les médias (30%) que sont la presse, internet et l'affichage public



II.4/ La restitution finale

• Les réunions publiques

Deux réunions publiques ont été organisées à Rouen et à Elbeuf les 1^{er} et 3 juillet 2014 au H2o et à la Fabrique des Savoirs.

Les 71 mairies, les partenaires institutionnels, les sociétés de transport collectifs du territoire de la CREA... ont été à nouveau sollicités pour relayer l'information en amont (affiches, flyers). Ainsi, la TCAR a annoncé les réunions en plaçant des affiches en dos de chauffeur dans les bus et Teor de l'agglomération (220 véhicules). Un message annonçant chaque réunion publique a été diffusé sur les bandeaux lumineux des arrêts de métro et de Teor pendant les deux semaines précédant les réunions. Les bus du réseau VTNI, la halte routière et les véhicules Filo'r (transports à la demande) ont également affiché les supports de communication.

Les participants à l'ensemble des réunions publiques ont également été invités (environ 350 personnes). Enfin, le quotidien Paris-Normandie a publié une interview de la Vice-présidente en charge du SCOT le 1^{er} juillet 2014.

Ces réunions finales ont permis d'échanger sur le projet dans sa globalité et de permettre aux participants de s'interroger : le projet vous semble-t-il clair ? Adhérez-vous au projet ? Les problématiques du territoire ont-elles été bien prises en compte ?

Ces réunions se sont déroulées en trois temps :

- Un temps de présentation des pièces constitutives du SCOT puis des grandes orientations du DOO : Les grands principes d'aménagement durable, les objectifs de protection de l'environnement et des paysages, les objectifs en faveur du développement durable.
- Un temps d'échange avec les participants.
- Une explication des règles d'enquête publique, une dernière occasion pour s'informer et s'exprimer sur le projet.

Un jeu des cartes figurants dans le DOO a été remis à tous les participants afin de faciliter la lecture.

• Le bilan des réunions

➤ Attentes et propositions des participants :

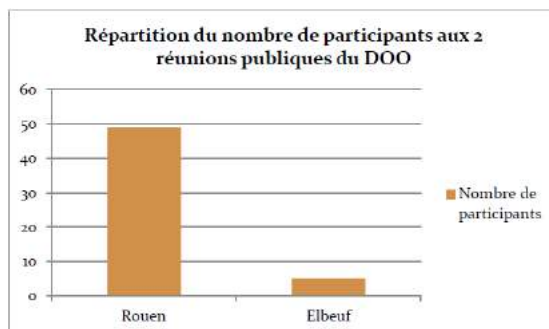
Ces réunions ont fait l'objet d'un certain nombre de remarques des participants qui ont porté principalement sur des demandes de précisions ou de confirmation quant à la prise en compte de certaines problématiques du territoire. Les comptes rendus diffusés reprennent ces échanges.

En matière de logement, les interventions ont porté sur les dispositifs prévus pour optimiser les surfaces de logement individuel ou collectif. Le SCOT intègre cette préoccupation en fixant notamment des densités renforcées et en encourageant les divisions parcellaires. En matière environnementale, il a été explicité la manière dont les enjeux paysagers, la protection des certaines zones (côte Sainte-Catherine, côteaues) et les ressources en eau ont été pris en compte dans le SCOT. Enfin, les infrastructures de transport ont également fait l'objet d'interrogations sur le thème de l'amélioration de la desserte : liaison avec les pôles périurbains, axe nord-sud et lignes Fast, aménagements routiers et lignes Teor, amélioration de la fréquence sur les Plateaux est, la traversée de la Vallée du Cailly, desserte de l'Ecoquartier Flaubert, transport à la demande Filo'r, valorisation du ferroviaire avec la ligne nouvelle Paris-Normandie, nouvelle gare rive gauche, Contournement est...

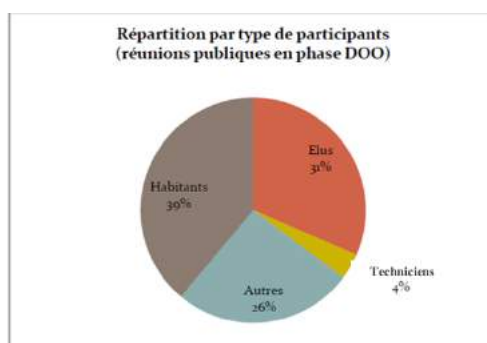
➤ **Analyse quantitative**

Quelques chiffres :

La participation par secteur : les 2 réunions publiques territorialisées ont mobilisé très différemment. La participation a en effet été beaucoup plus forte à Rouen, avec 49 participants, qu'à Elbeuf qui a mobilisé seulement 5 participants.

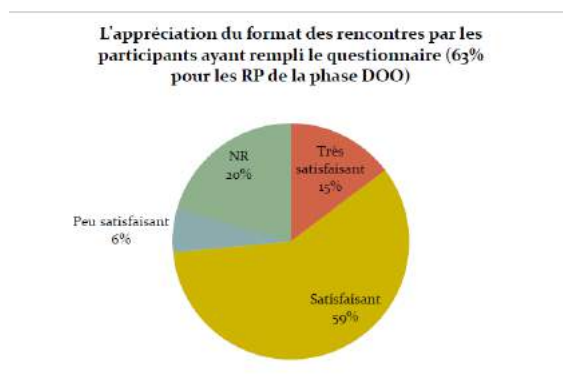


Le profil des participants : les participants à ces deux réunions publiques sont majoritairement des habitants (47%) et des élus du territoire de la CREA (31%). La catégorie « Autres » est également bien représentée avec 26%, elle rassemble notamment les membres des associations et les personnes publiques associées.



La mobilisation des participants : 32% des participants ayant répondu au questionnaire déclarent avoir eu connaissance de la réunion grâce à un courrier d'invitation. Les médias et outils de communication (site internet, presse et affiche/flyer) ont permis de mobiliser 45% des participants. Enfin, le bouche-à-oreille (autres) en a mobilisé 23%.

74% de l'ensemble des participants ayant répondu au questionnaire d'évaluation, se déclarent satisfaits de la rencontre, dont 15% de très satisfaits. 20% ne se prononcent pas et seulement 6% jugent la rencontre peu satisfaisante.



Un bilan de la concertation...illustré

Une concertation tout au long du projet...

Un projet partagé

Pendant toute la durée d'élaboration du SCoT, une **démarche de concertation** est prévue associant les habitants, les élus, les membres de la société civile, les associations...

S'informer

- Une exposition et une vidéo dédiées au projet.
- Un site internet : www.la-crea.fr/la-crea-demain-2030.
- Une plaquette « La CREA 2030 ».

S'exprimer

- Des rencontres publiques : « Cafés du SCoT » et réunions publiques.
- Une adresse mail pour s'exprimer : scot@la-crea.fr.
- Des registres d'expression disponibles au siège de la CREA et dans les pôles de proximité, à Elbeuf, Duclair et au Trait.

Le site internet de la CREA



L'Agenda Saint-Aubinois





Ville de
Caudebec-
lès-Elbeuf

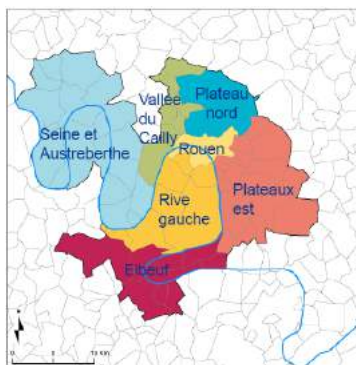


H2o



Une concertation ciblée à chaque étape du projet

Le Diagnostic

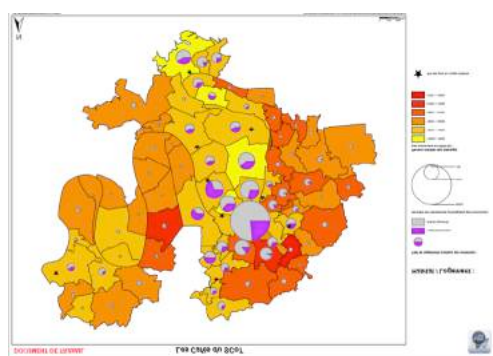
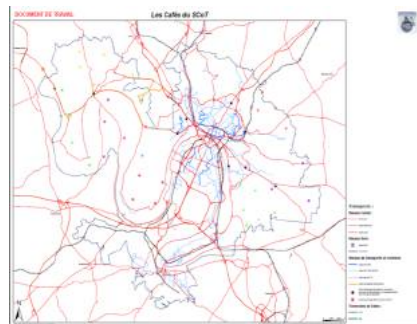
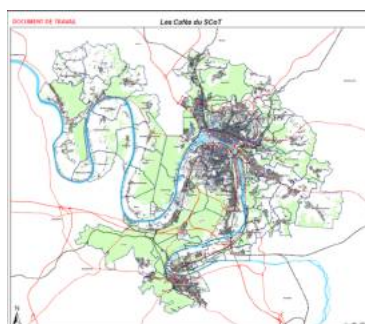


Carte des secteurs

Les Cafés du SCOT

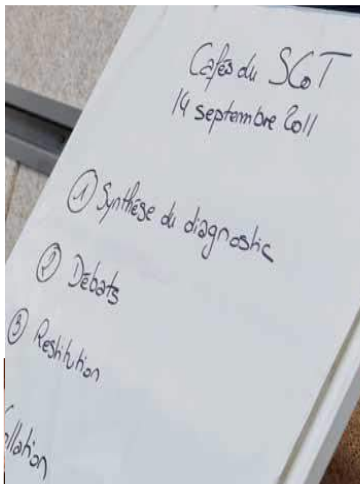


Les nuages de mots par thème



Les cartes

Les supports de réunion



Photos
des réunions



Une information en amont pour mobiliser le plus grand nombre



Des affiches et des flyers



La plaquette « La CREA demain 2030 »

Kit de communication pour diffusion

La CREA construit son avenir

Venez vous exprimer sur le développement du territoire dans le cadre des « cafés du SCOT ».

La CREA a engagé un vaste chantier de ses politiques d'aménagement du territoire. Document de planification à l'échelle intercommunale, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) traduit le projet politique et la vision du territoire de la CREA pour les 15 à 20 années à venir. Il doit permettre de réfléchir à la manière dont tout à chacun peut vivre, se loger, se déplacer, travailler, étudier, se divertir, faire ses courses... tout en garantissant un bon équilibre entre les espaces urbains et les espaces agricoles, naturels et forestiers et en préservant l'environnement. La première étape est de bien connaître

le territoire et son fonctionnement. Aussi, la CREA vous propose d'échanger et de partager sur vos façons de vivre le territoire au quotidien. Des « cafés du SCOT », ouverts à tous, sont organisés. Vous êtes invités à y participer nombreux.



Calendrier des réunions publiques

(chaque réunion se tient de 18h30 à 20h30)

- Plateau Nord : mar. 6 septembre à Mont-Saint-Aignan (Le Viennois, place Colbert)
- Vallée du Cailly : ven. 9 septembre à Maromme (salle Jeanne-Thibaux, rue de l'Eglise)
- Rouen : mar. 13 septembre à Rouen (Le Grutli, rue de la République)
- Boucle d'Elbeuf : mer. 14 septembre à Elbeuf (La Fabrique des savoirs de la CREA, 7, cours Gambetta)
- Rive gauche : lun. 19 septembre à Sotteville-lès-Rouen (salle des Mariages, mairie)
- Le Trait/Duclair : lun. 26 septembre à Duclair (salle des Halettes, mairie)
- Plateau Est : mer. 28 septembre à Saint-Léger-du-Bourg-Denis (salle Amé-César, mairie)

Participez aux cafés du SCOT pour construire ensemble l'avenir de notre territoire

L'avenir du territoire de la CREA se construit aujourd'hui pour les 15 à 20 prochaines années. C'est pour vous, habitants, que la CREA organise ces cafés du SCOT. Ils ont pour but de vous faire connaître les orientations de la CREA et de vous permettre de donner votre avis sur le développement du territoire. Les questions seront abordées dans le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) que la CREA élaborera à l'issue de ces cafés. La CREA souhaite donc partager ses orientations et vous faire connaître les orientations de la CREA. Pour le faire, elle organise ces cafés du SCOT. Ils ont pour but de vous faire connaître les orientations de la CREA et de vous permettre de donner votre avis sur le développement du territoire. Les questions seront abordées dans le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) que la CREA élaborera à l'issue de ces cafés.

Le SCOT est un document de planification dont l'objectif est d'organiser le territoire à une échelle intercommunale afin de permettre un développement durable, agricole et naturel. Il est donc au cœur des politiques publiques en matière d'urbanisme, de développement économique, social et culturel, de déplacements, d'équipement collectif, de protection et de mise en valeur des espaces naturels, agricoles et forestiers... Il est donc un document clé pour l'avenir du territoire. La CREA souhaite donc partager ses orientations et vous faire connaître les orientations de la CREA. Pour le faire, elle organise ces cafés du SCOT. Ils ont pour but de vous faire connaître les orientations de la CREA et de vous permettre de donner votre avis sur le développement du territoire. Les questions seront abordées dans le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) que la CREA élaborera à l'issue de ces cafés.

- Pourquoi ? Le SCOT est un document de planification dont l'objectif est d'organiser le territoire à une échelle intercommunale afin de permettre un développement durable, agricole et naturel. Il est donc au cœur des politiques publiques en matière d'urbanisme, de développement économique, social et culturel, de déplacements, d'équipement collectif, de protection et de mise en valeur des espaces naturels, agricoles et forestiers... Il est donc un document clé pour l'avenir du territoire. La CREA souhaite donc partager ses orientations et vous faire connaître les orientations de la CREA. Pour le faire, elle organise ces cafés du SCOT. Ils ont pour but de vous faire connaître les orientations de la CREA et de vous permettre de donner votre avis sur le développement du territoire. Les questions seront abordées dans le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) que la CREA élaborera à l'issue de ces cafés.
- Les registres papier sont aussi à disposition au siège de la CREA et aux pôles de proximité.
- Les premières réunions publiques auront lieu à l'issue du SCOT. Elles auront pour but de vous faire connaître les orientations de la CREA et de vous permettre de donner votre avis sur le développement du territoire. Les questions seront abordées dans le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) que la CREA élaborera à l'issue de ces cafés.

Dates et lieux Rencontres avec les habitants « Les Cafés du SCOT »



Pour préparer le SCOT La CREA organise des Cafés réunions publiques

Date de publication de l'article : 01/09/2011

La CREA (Agglomération de Rouen, Elbeuf, Austreberthe) va organiser une série de "Cafés du SCOT", réunions publiques de préparation à l'élaboration du Schéma de cohérence territoriale dont doit se doter la communauté d'agglomération après son élargissement.

Les premiers Cafés du SCOT feront un diagnostic du territoire de la CREA.

En septembre, de 18h30 à 20h30 dans sept Communes : Mont-Saint-Aignan (6 septembre, Le Viennois), Maromme (9 septembre, salle Jeanne Thibaux), Rouen (13 septembre, Le Grutli, Elbeuf, Sotteville-lès-Rouen, Duclair (26 septembre, salle des Halettes) et Saint-Léger-du-Bourg-Denis. Il est possible d'envoyer son avis sur le développement du territoire ou la démarche du SCOT à l'adresse scot@la-crea.fr. Des registres papier sont aussi à disposition au siège de la CREA et aux pôles de proximité, à Elbeuf, Duclair et au Trait.

Source : ANI

L'aménagement en débat

A peu près tout le monde a son opinion sur l'aménagement du territoire. Ça tombe bien, la Crea invite à des rencontres entre habitants et élus lors des Cafés du Schéma de cohérence territoriale (Scot). Ces débats, en présence de Pierre Bourguignon vice-président de la Crea en charge de l'urbanisme, auront lieu dans sept villes de la communauté d'agglomération. Premier rendez-vous mardi au café Le Viennois, place Colbert, à Mont-Saint-Aignan. Cette série de réunions publiques doit servir à établir un diagnostic

du territoire qui rassemble 71 communes et 491.000 personnes. Une base qui servira ensuite à l'établissement du Scot, sorte de schéma directeur du territoire à échelle intercommunale, afin de préserver les équilibres entre zones urbaines, agricoles et naturelles. Il doit notamment fixer, pour les quinze prochaines années, les objectifs des politiques publiques en matière d'habitat, de développement économique, touristique, de déplacements, d'implantation commerciale, ou de préservation de zones naturelles. Ce schéma devra comp-

ter sur la bonne volonté des communes. Car lors de sa constitution, au 1er janvier 2010, la Crea a choisi de renoncer à la compétence d'élaboration de Plan locaux d'urbanisme à l'échelle intercommunale, qui aurait grandement facilité la mise en œuvre du Scot.

P. M.
De 18 h 30 à 20 h 30 mardi 6 septembre à Mont-Saint-Aignan, vendredi 9 à Maromme, mardi 13 à Rouen, mercredi 14 à Elbeuf, lundi 19 à Sotteville-lès-Rouen, mardi 26 à Dudair et mercredi 28 à Saint-Amand-du-Bourg-Denis. Plus d'infos sur www.la-crea.fr.



Le Scot doit permettre de maintenir les équilibres entre le rural et urbain au sein de l'agglomération rouennaise

A L'AFFICHE

Café du Scot



Le premier des sept Cafés du Scot, programmés par la Crea dans l'agglomération rouennaise, a lieu ce soir à partir de 18 h 30 au café Le Viennois, place Colbert, à Mont-Saint-Aignan. L'objectif de ces réunions, pilotées par Pierre Bourguignon, vice-président de la communauté d'agglomération en charge de l'urbanisme, et le bureau d'études Aire publique, est d'établir un diagnostic d'un territoire qui regroupe 71 communes. Une trame qui servira à bâtir le Schéma de cohérence territoriale et déterminer les priorités en matière de politiques publiques. La démarche, prévue par le Grenelle de l'environnement, n'est pas satisfaisante au niveau de l'implication des habitants et la prise en compte de l'environnement, selon les écologistes qui siègent à la Crea... Le débat est bien lancé. Le prochain Café du Scot aura lieu vendredi 9 septembre à Maromme. Plus d'infos sur www.la-crea.fr.

Paris-Normandie 6/09/2011

● TERRITOIRES Des cafés pour débattre du SCOT

Le sujet est un peu austère, c'est pourtant l'avenir de nos territoires qui est en jeu. Alors que la Crea doit élaborer son Schéma de cohérence territoriale (SCOT), censé réorganiser l'espace et fixer les objectifs en matière d'habitat, d'économie, de tourisme, de transports, d'agriculture ou de développement durable, elle invite les habitants de l'agglomération à en débattre lors des "cafés du SCOT". Débutés le 6 septembre à Mont-Saint-Aignan, ils se poursuivent tout au long du mois dans différentes communes. Infos sur la-crea.fr ou tél. 02 35 52 92 08.

Tendance Ouest 09/2011

« Les cafés font pschitt »

Le dernier des sept Cafés du Scot (schéma de cohérence territoriale) se déroule aujourd'hui. Le groupe Europe Ecologie - Les Verts de la Crea rue à bandes rouges sur cette consultation. Cyrille Moreau, président du groupe s'explique.

Pour vous, ces Cafés « font pschitt ». Pourquoi ?

« Cyrille Moreau : « Nous avons couvert quatre ou cinq de ces Cafés. Il faut reconnaître que nous armons un à priori négatif. Comment faire comprendre le Scot, qui préfigure le projet d'agglomération pour les 30 prochaines années en une seule réunion ? Sur le fonctionnement, ces réunions sont sympathiques. Mais réductrices. »

Que préconisez-vous ?
« Le Scot part d'un bilan. Il faut expliquer ça aux participants. Surtout qu'il est très riche d'enseignements en matière d'étalement urbain, de transport en commun, d'implantation de services commerciaux. Là, on donne l'impression aux gens qu'ils participent en leur demandant de livrer leur impression sur certaines notions. Mais cela n'a pas de sens si les documents du Scot ne sont pas accessibles au public. »

Ces réunions sont obligatoires...

« Mais elles ne sont faites que parce que le loi Grenelle l'impose. C'est la contrainte pour que le Scot soit validé en préfecture. Dans cette forme, c'est de l'ordre du gadget : on répond aux contraintes légales pas aux interrogations des habitants. »

PHOTOS RECUEILLIES PAR A. G. Citi du Scot Lagardère, à WA 91200 St, à Saint-Léger-du-Bourg-Denis (Seine-Saint-Denis).



Les Cafés du Scot réunissent une vingtaine de participants, « une participation faible » selon les écologistes.

Paris-Normandie 28/09/2011

Politique Rencontre autour du Schéma de cohérence territoriale de la Crea Quelle aggro à l'horizon 2030 ?

Première étape de la longue procédure d'élaboration du Scot qui devrait aboutir vers la fin de ce mandat pour les élus qui siègent à la Crea, c'est la phase d'audit. Le public est déjà invité à donner son avis.



A la disposition des participants, de grandes cartes montrant les situations actuelles.

Ce n'est pas une obligation à ce niveau de la procédure très réglementée. S'il y a des temps officiels de consultation de la population, la Crea organise aussi des ateliers de concertation. Pour informer les habitants et écouter leurs remarques.

« Nous en sommes au diagnostic, c'est à dire la définition des atouts et les contraintes de territoire et l'identification de ses enjeux pour les prochaines années. Rien n'est encore figé. C'est le moment où j'aimerais d'ailleurs nous réfléchir », a expliqué, mercredi, Pierre Bourgaignon, le député-maire de Sotteville-lès-Rouen et premier vice-président de la Crea, en accueillant avec Françoise Guillemin, vice-présidente, une trentaine de personnes à la Fabrique des savoirs pour le quinquisme des sept premiers cafés du Scot programmés sur tout le territoire de la Crea. Pour organiser

ser le débat et faire sa synthèse, la Crea a fait appel à l'Agence Alice Publique qui a proposé aux participants de partager son des mots clés. On retrouvait autour de deux tables rondes, des élus locaux, mais aussi, et c'était bien le but, des bénévoles d'associations, des habitants et notamment des étudiants.

Les uns et les autres ont émis que sur bien des points, le territoire elbeuvien n'a pas attendu et peut s'enrichir d'exemple. Mais à beaucoup a été fait le plus dur restait à venir quand il s'agit de passer à l'acte de la Crea. « On s'imagine pas les habitants de Bots-Galliares

choisir de venir habiter Elbeuf... », a renforcé l'attrait en réaffirmant le patrimoine, c'est bien. On peut se féliciter de voir l'usine être réhabilitée. Mais il faudrait maintenant réguler les emplois disparus... » « On demande aux jeunes Elbeuvien d'aller se former à Rouen. Pourquoi pas le contraire ? », a souligné à l'initiative de la Crea un atelier sur le thème de la mobilité.

SCOT et PLU
Tout le monde se retrouve d'ailleurs sur les grands enjeux que l'on connaît, logement, mobilité urbaine et sociale, emploi, formation, développement.

Organiser le territoire à l'échelle intercommunale, tel est l'objectif du Scot, un document de planification pour préserver un équilibre entre zones urbaines, agricoles et naturelles. Il doit fixer les objectifs des politiques publiques pour les 15 ou 30 prochaines années. Important, les PLU, Plans locaux d'urbanisme, de chacune des 71 communes du territoire de la Crea doivent être compatibles avec les orientations du Scot.

Ph. S.

LE COURRIER CAUCHOIS DU 02/09/2011

CREA

Des cafés - réunions publiques

La CREA (Agglomération de Rouen, Elbeuf, Austreberthe) va organiser une série de Cafés du SCOT, réunions publiques de préparation à l'élaboration du Schéma de cohérence territoriale dont doit se doter la communauté d'agglomération après son élargissement.

Les premiers Cafés du SCOT feront un diagnostic du territoire de la CREA. En septembre, de 18 h 30 à 20 h 30, dans sept communes : Mont-Saint-Aignan (6 septembre, Le Vernois), Maromme (9 septembre, salle Jeanne-Thibaut), Rouen (13 septembre, Le Grutill), Elbeuf, Sotteville-lès-Rouen, Duclair (26 septembre, salle des Hallettes) et Saint-Léger-du-Bourg-Denis. Il est possible d'envoyer son avis sur le développement du territoire ou la démarche du SCOT à l'adresse scot@la-crea.fr. Des registres papier sont aussi à disposition au siège de la CREA et aux pôles de proximité, à Elbeuf, Duclair et au Trait.

Journal d'Elbeuf 22/09/2011

Le Courrier Cauchois 02/09/2011

Ils lisent

En cours d'élaboration, le Schéma de cohérence territoriale (Scot) est présenté aux habitants. Et l'exercice s'avère plus ludique qu'on pourrait le croire.

La Crea a engagé un vaste chantier de révision de ses politiques d'aménagement du territoire, dont le Schéma de cohérence territoriale (Scot). Dit comme ça, le « Scot » n'est pas fait pour déplaire les fous. Pour bien, à travers une série de « Cafés du Scot », la communauté d'agglomération entend faire participer les habitants à l'élaboration de ce document, qui doit donner les grands axes de développement du territoire pour les vingt ans à venir. Et pour le premier de ces Cafés, mardi soir à Montsaint-Aignan, le public a répondu à l'invitation.

DEUX HEURES DE DÉBAT

Certes, sur les 25 présents, se trouvaient nombre d'élus de Montsaint-Aignan et Bois-Guillaume. Mais l'organisation de cette réunion avait tout pour séduire et inciter les habitants à participer aux prochains (site par ailleurs). Monsieur Legnol du Scot, et vice-président de la Crea, Pierre Bourguignon est à la manœuvre. Présentation, rappels des enjeux et le débat est lancé. Certes, les élus d'Europe Ecologie les Verts n'ont pas manqué en amont de cette réunion de faire entendre leur réserve sur un exercice qu'ils jugent « très en deçà de ce qui était prévu » avec une concertation « limitée en simple information des citoyens ». Pour eux, « une concertation est faite et pour que les citoyens ne soient pas en mesure de penser sur le contenu ». De fait, ce n'est pas l'originalité du diagnostic territorial et environnemental qui leur est présentée. Juste une synthèse de ces 150 pages rédigées par des groupes de travail composés d'élus de la Crea. Mais le résultat est « bluffant » et les participants n'ont pas perdu les deux heures de temps passés à débattre des grands enjeux de l'aménagement du territoire. Couchés par trois ou quatre, ils se sont exprimés en toute liberté sur les thèmes proposés, émis leurs réserves, fait entendre des propositions, critiqué les projets, rappelé la nécessité d'une mixité sociale, celle de construire des logements à proximité des lieux d'habitation ou rappelé encore la difficulté à rallier les stations nord et sud de l'agglomération en transport en commun. Des observations qui mèneront à d'autres consultations avec élus ainsi qu'avec des habitants.

LES CAFÉS DU SCOT

- Vallée du Cailly. Aujourd'hui vendredi à Maromme, salle Jeanne-Thibaut, rue de l'Église.
- Rouen. Mardi 13 septembre, café La Grudr, 38, rue de la République.
- Région d'Elbeuf. Mercredi 14 septembre à Elbeuf, à la Fabrique des savoirs, 7, cours Gambetta.
- Roue gauche. Lundi 19 septembre à Sotteville-lès-Rouen, Salle des marquais, à l'hôtel de ville.
- Le Trait-Ducail. Lundi 26 septembre, à Ducail, salle les Indes, place du Général-De-Gaulle (rue).
- Plateau Est. Mercredi 28 septembre à Saint-Léger du Bourg-Denis, Salle Aimé Césaire à la mairie, Route de Lyons.
- Les cafés du Scot (18 h à 20 h 30) sont ouverts à tous les habitants.

Votre agglomération dans l'avenir



La présentation au public se veut ludique et elle l'est si l'on en croit l'enthousiasme des participants

L'étape utile mais non nécessaire

Vice-président de la Crea, Pierre Bourguignon chargé de l'urbanisme, du plan de déplacements urbains et de l'aménagement évoque les enjeux du Schéma de cohérence territoriale (Scot), élargi depuis janvier 2010 à 71 communes.

Constituer la population à travers des réunions dans un café, cela n'est-il pas réducteur au regard des grands enjeux du territoire ?

Pierre Bourguignon : « Attention, nous ne sommes pas dans le temps du débat institutionnel. Nous arrivons à la fin du diagnostic territorial et environnemental. Quand tous ces éléments seront formalisés alors, ils feront l'objet d'un débat public. Avec les Cafés du Scot, il s'agit d'informer le public d'une manière, moins formelle. »

Les remarques des habitants ont-elles une chance d'être prises en compte ?

« Nous souhaitons justement que des choses puissent se dire et »

« Ce n'est pas l'addition de tous les grands projets »

avec ainsi un retour sur des éléments généraux du diagnostic. Tout ce qui se dira lors de ces réunions publiques sera noté : nous sommes là pour nous entendre de ce qui sera dit. »

Contournement Est, tracé de la vallée du Cailly, aménagement des berges de Seine... Ne craignez-vous pas d'entendre tous jours les mêmes arguments sur ces dossiers ouverts de longue date ?

« Nous sommes là pour parler du cadre de vie, de l'amélioration de la vie économique, du développement du réseau routier, fluvial, ferroviaire. Finalement, ces grands projets seront érogés mais le Scot est fait pour les intégrer, pas pour décider la priorité de l'un par rapport à l'autre. Cela, je n'en suis rien encore. Le Scot n'est pas un document d'urbanisme ni une addition de grands projets mais un outil disponible pour ceux qui auront à décider. »

Paris-Normandie 7/09/2011

Mardi 6

RÉUNION PUBLIQUE

Café du Scot : réflexion sur le schéma de cohérence territoriale de la CREA.

Échanges sur la manière de vivre, se loger, se déplacer, travailler... Entrée libre.

18h30 à 20h30, Café le Viennois, place Colbert,

***** 02 35 52 92 08**

Rencontre avec les habitants

Dans le cadre du « chantier » de révision-élaboration de ses politiques d'aménagement du territoire, la Communauté d'agglomération Rouen Elbeuf Austreberthe (Crea) invite le public à échanger et partager sur « nos façons de vivre le territoire au quotidien ». Ces rencontres doivent permettre de construire au mieux le Schéma de cohérence territoriale (Scot). Elles se déroulent sur l'ensemble du territoire de la Crea depuis le 6 septembre. L'une d'entre elles a lieu à Rouen. Mardi 13 septembre entre 18h30 et 20h30, les Rouennais sont donc invités à passer au café Le Grutli (38, rue de la République).

AGENDA

REUNION PUBLIQUE

LECAF DU SCOT

Le mardi 6 septembre

REUNION PUBLIQUE

LES CAFÉS DU SCOT

Le mardi 13 septembre

REUNION PUBLIQUE

LES CAFÉS DU SCOT

Le mardi 14 septembre

REUNION PUBLIQUE

LES CAFÉS DU SCOT

Le mardi 19 septembre

REUNION PUBLIQUE

LES CAFÉS DU SCOT

Le mardi 26 septembre

REUNION PUBLIQUE

LES CAFÉS DU SCOT

Le mercredi 28 septembre

REUNION PUBLIQUE

LES CAFÉS DU SCOT

Le jeudi 4 octobre

REUNION PUBLIQUE

LES CAFÉS DU SCOT

Le vendredi 11 octobre

REUNION PUBLIQUE

LES CAFÉS DU SCOT

Le samedi 12 octobre

REUNION PUBLIQUE

LES CAFÉS DU SCOT

Le dimanche 13 octobre

REUNION PUBLIQUE

LES CAFÉS DU SCOT

Le dimanche 14 octobre

REUNION PUBLIQUE

LES CAFÉS DU SCOT

Le dimanche 15 octobre

REUNION PUBLIQUE

LES CAFÉS DU SCOT

Le dimanche 16 octobre

REUNION PUBLIQUE

LES CAFÉS DU SCOT

Le dimanche 17 octobre

REUNION PUBLIQUE

LES CAFÉS DU SCOT

Le dimanche 18 octobre

REUNION PUBLIQUE

LES CAFÉS DU SCOT

Le dimanche 19 octobre

REUNION PUBLIQUE

LES CAFÉS DU SCOT

Le dimanche 20 octobre

REUNION PUBLIQUE

LES CAFÉS DU SCOT

Le dimanche 21 octobre

REUNION PUBLIQUE

LES CAFÉS DU SCOT

Le dimanche 22 octobre

REUNION PUBLIQUE

LES CAFÉS DU SCOT

Le dimanche 23 octobre

REUNION PUBLIQUE

LES CAFÉS DU SCOT

Le dimanche 24 octobre

REUNION PUBLIQUE

LES CAFÉS DU SCOT

Le dimanche 25 octobre

REUNION PUBLIQUE

LES CAFÉS DU SCOT

Le dimanche 26 octobre

REUNION PUBLIQUE

LES CAFÉS DU SCOT

Le dimanche 27 octobre

REUNION PUBLIQUE

LES CAFÉS DU SCOT

Le dimanche 28 octobre

REUNION PUBLIQUE

LES CAFÉS DU SCOT

Le dimanche 29 octobre

REUNION PUBLIQUE

LES CAFÉS DU SCOT

Le dimanche 30 octobre

REUNION PUBLIQUE

LES CAFÉS DU SCOT

Le dimanche 31 octobre

Mt-st-Aignan Mag 09/11

Rouen Magazine 09/11

Site internet Maromme 09/11

35

Cafés du SCoT

échanges autour du Diagnostic

Duclair

La Communauté de l'Agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe (CREA) a lancé l'élaboration de son **Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)** en associant l'ensemble des acteurs du territoire.

Dans le cadre de la **phase du diagnostic**, 7 rencontres publiques territorialisées appelées « Cafés du SCoT » ont été organisées.

Le sixième Café du SCoT s'est tenu le **lundi 26 septembre** de 18h30 à 20h30 dans la salle des Halettes de Duclair pour les habitants du **secteur de Seine-Austreberthe**.

• Réunion Publique Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

> Le mercredi 14 septembre 2011, de 18h30 à 20h30, fabrique des Savoirs

Quel avenir pour les territoires de la CREA?

Pour répondre à cette question et construire l'avenir de son territoire qui couvre désormais 71 communes, la CREA a engagé un vaste chantier de révision-élaboration de ses politiques d'aménagement du territoire appelé Schéma de Cohérence Territoriale ainsi que des réunions publiques...

A Elbeuf sur Seine, la Réunion Publique SCOT se tiendra le mercredi 14 septembre, à 18h30, à la Fabrique des Savoirs.

Télécharger la plaquette d'information pour plus de renseignements

Site internet Saint-Pierre de Varengueville

Site internet Elbeuf 09/11

	"LE S C A	F É S D U	S C O T"
 L'aménagement du territoire de la communauté de l'agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe	concerne les 71 communes qui la composent. Dans le but de construire l'avenir de son territoire, la CREA a mis en place plusieurs rendez-vous en lien avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), document de planification à l'échelle intercommunale qui traduit un projet global et apporte une vision stratégique du territoire pour les prochaines décennies : "les cafés du SCoT" doivent permettre de réfléchir à la manière	dont tout à chacun peut vivre, se loger, se déplacer, travailler, étudier, se divertir, faire ses courses... tout en garantissant un bon équilibre entre les espaces urbains, agricoles, naturels et forestiers, en préservant l'environnement" explique Pierre Bourguignon, Député-maire et vice-président de la CREA, chargé de l'Urbanisme, du Plan de déplacements urbains et de l'Aménagement. Pour mieux connaître la CREA,	rendez-vous au "café du SCoT" à Sotteville, véritable diagnostic partagé du territoire et moment d'échange convivial, le lundi 29 septembre de 18h30 à 20h30 dans la salle des mariages de l'hôtel de ville. Cette rencontre est l'occasion de réunir les Sottevillais et l'ensemble des habitants de la rive gauche voulant y participer, pour qu'ils puissent échanger sur le devenir de leur territoire.

Sotteville Magazine 09/11

Articles et Communiqué de presse

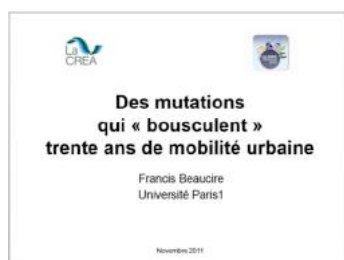
Le bilan des Cafés du SCOT



Les synthèses de restitution

Le PADD

Les réunions sur la Prospective



Photos et actes de la réunion



Photos
réunions
publiques



Une information en amont pour mobiliser le plus grand nombre



Affiche d'invitation



Bois-Guillaume-Bihorel 09/2012



Saint-Pierre de Varengeville 09/2012



Elbeuf 10/2012



Saint-Aubin lès Elbeuf 10/2012



Blog de la Chambre d'Agriculture 09/2012



Blog Tendances Ouest 09/2012

Les sites internet



économique, touristique et culturel, commerciale, de protection et de milieux agricoles et forestiers... et ce pour les CREA a souhaité associer les habitants SCOT », la CREA organise deux réunions à Elbeuf le 24 septembre de 18h30 à 20h30 et le 24 octobre de 18h30 à 20h30.

[Plus d'infos sur la SCOT](#)

Le chiffre

2

2^e édition de la semaine de l'eau du 1^{er} au 7 octobre. Au programme notamment : une exposition ludique et interactive « T'es mis tes bottes » les samedi 6 et dimanche 7 octobre à la Maison des associations au Trait. Pour les plus jeunes, un atelier de confection de jouets, à partir de matériaux récoltés dans la nature.

Plus d'infos et programme complet : Fédération des chasseurs de Seine-Maritime www.fdc76.com

Un jour, un métier

Découvrir les différents domaines d'activités professionnelles est l'objectif des rencontres de la Cité des métiers. Celle du lundi 15 octobre porte sur les métiers de l'artisanat et plus particulièrement l'imprimerie et la photographie. Formations et état du marché de l'emploi sont présentés par un professionnel. Le secteur de l'artisanat regroupe aujourd'hui plus de 600 formations préparant à plus de 250 métiers très variés. En alliant savoir-faire traditionnel et technologies de pointe, l'artisanat a su construire les conditions lui permettant de devenir la première entreprise de France. Ce secteur offre de vraies possibilités de réussite professionnelle et d'épanouissement personnel.

• Prochaine rencontre : lundi 16 octobre à 14h, inscription et renseignements : 0232 188280 ou contact@cite-des-metiers-hautenormandie.fr

Cité des Métiers 116, boulevard de l'Europe à Rouen.

« LA CREA, demain 2030 »

L'élaboration du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) de la CREA se poursuit.

Le SCOT est un document d'urbanisme intercommunal qui définit le projet d'aménagement à long terme (15-20 ans) de la CREA.

Son objectif ? Mettre en cohérence les politiques publiques en matière d'urbanisme, d'environnement, d'habitat, de déplacements, de développement économique... et servir de référence aux documents d'urbanisme locaux (PLU, POS...).

Vous étiez nombreux à participer aux premières rencontres « Les Cafés du SCOT », organisées en septembre 2011, et vos remarques ont permis d'enrichir le diagnostic territorial. L'étape suivante porte sur le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) : quelles orientations pour le territoire à horizon 15-20 ans ?

Une nouvelle réunion publique est organisée afin d'échanger sur ce projet, à la Fabrique des savoirs de la CREA à Elbeuf le 24 octobre de 18 h à 20 h.

Pour plus d'informations : www.la-crea.fr



Le site internet de la CREA



Communication
dans
les transports
en commun



Le bilan des réunions

La CREA
demain 2030

Réunion publique sur le SCoT
Echanges autour du PADD
Elbeuf / 24 octobre 2012

La Communauté de l'Agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe (CREA) a engagé l'élaboration de son Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), en associant l'ensemble des acteurs du territoire. Dans le cadre de la phase d'élaboration du projet d'aménagement et de développement durable (PADD), deux réunions publiques territoriales ont été organisées. La seconde réunion s'est tenue le mercredi 24 octobre de 18h à 20h à la Fabrique des Savoirs à Elbeuf.



La rencontre, introduite par Frédéric Sanchez, Président de la CREA, a débuté par un rappel des objectifs du SCoT. La réunion s'est poursuivie par un retour sur le premier cycle de concertation, notamment sur le SARN du SCoT qui ont contribué à l'élaboration du Diagnostic. Les principales orientations du PADD ont ensuite été présentées, selon quatre axes thématiques : Économie et territoire, Protection de l'environnement / Développement urbain, Mobilité, Transport Maritime. À l'issue de la présentation, les participants ont pu échanger et débattre sur ces orientations.

ÉCHANGES

➤ Développement urbain

Les friches industrielles

« Les friches industrielles représentent un environnement ancien, vivant et « tout à fait qualitatif » notamment dans les zones rurales. Leur reconversion paraît donc un enjeu important. »

Réponse

« Le problème de la dépollution des friches est en effet une des questions importantes. Il est donc nécessaire de procéder par étapes, en plusieurs opérations. »

Le logement

« Les élus manquent de moyens, en particulier juridiques, pour appliquer les décisions qui sont prises en matière de logement et de mixité sociale, notamment face aux surloyers imposés. »

Réponse

« En matière de coût du logement, les élus ont la possibilité, en premier lieu, de faire des documents d'urbanisme, d'adapter l'offre aux besoins locaux de nouveaux programmes de construction. L'État a le genre fourni par la CREA constitue par ailleurs un levier important dans ce domaine. »

« En matière de dépenses, c'est le PLH qui distribue des outils juridiques et financiers pour répondre aux enjeux. Dans nos communes, l'adoption de la loi de la ville a permis de nous doter de nouveaux espaces pour construire de nouveaux logements. »



La CREA
demain 2030

Réunion publique sur le SCoT
Echanges autour du PADD
Rouen / 24 septembre 2012

La Communauté de l'Agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe (CREA) a engagé l'élaboration de son Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) en associant l'ensemble des acteurs du territoire. Dans le cadre de la phase d'élaboration du projet d'aménagement et de développement durable (PADD), deux réunions publiques territoriales ont été organisées. La première réunion s'est tenue le lundi 24 septembre de 18h30 à 20h30, à H2O à Rouen.



La rencontre, introduite par Frédéric Sanchez, Président de la CREA, a débuté par un rappel des objectifs du SCoT. La réunion s'est poursuivie par un retour sur le premier cycle de concertation, notamment sur le SARN du SCoT qui ont contribué à l'élaboration du Diagnostic. Les principales orientations du PADD ont ensuite été présentées, selon quatre axes thématiques : Économie et territoire, Protection de l'environnement / Développement urbain, Mobilité, Transport Maritime. À l'issue de la présentation, les participants ont pu échanger et débattre sur ces orientations.

ÉCHANGES

➤ Mobilité

Le contournement Est

« Pourquoi le contournement Est n'est-il pas cité dans le projet que dessine le SCoT, alors qu'il est indispensable pour les habitants des quartiers Est ? »

Réponse

« Le SCoT est un projet à horizon 15-20 ans qui doit nous permettre d'organiser la vie de l'agglomération, quelle que soient les configurations à venir. C'est un document d'intention qui permet de cadrer les évolutions et ne les limite pas. Le choix de la construction du contournement Est n'est pas un enjeu de compétence du SCoT. »

« Cependant, c'est un enjeu pour le territoire sur lequel les élus doivent se positionner car une desserte routière pour le projet Seine-Aval est elle-même nécessaire. C'est pourquoi le contournement est cité dans le projet de SCoT. Par ailleurs, le Préfet de Région a décidé de réunir les élus locaux concernés pour étudier les différents tracés possibles. »

Le développement fluvial

« Compte tenu des problèmes de circulation routière constatés sur le territoire, il semble impératif de miser sur le développement fluvial de la CREA. »

Réponse

« L'activité de Rouen et du Havre place cet ensemble portuaire au premier rang des ports français. C'est un point de convergence qui a fait l'objet de nombreux travaux et aménagements de la part de la Région. Rouen n'est pas seulement un port de commerce mais aussi un port de plaisance. Il est donc nécessaire de mobiliser tous les efforts possibles avec l'ensemble des communes concernées, sur la part du fluvial dans les déplacements globaux et en train de donner. »



Retours aux participants

SCoT DE LA CREA
DOCUMENT D'ORIENTATION ET D'OBJECTIFS (DOO)

LE DOO

- La place du DOO dans le SCoT
- Le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) définit les règles cardinales pour mettre en œuvre le projet (PADD). Il s'appuie sur les Programmes Locaux de l'habitat (PLH), Plans de Développement Urbain (PDU), Plans Locaux d'Urbanisme (PLU).
- Que contient le DOO ?
- Des **principes** qui s'imposent directement aux documents d'urbanisme, avec lesquels ils doivent être compatibles.
- Des **recommandations** qui permettent de guider l'élaboration des documents d'urbanisme et autres projets mais qui n'ont qu'une portée incitative.

Exemples d'application sur d'autres territoires du SCoT

1. Habitat / Développement urbain

Orientation du PADD : Réduire la consommation des terres naturelles, agricoles et forestières pour les nouvelles urbanisations

Traduction dans le DOO

Prescriptions	Recommandations
- Réduire l'étalement urbain sur le territoire du SCoT en délimitant les secteurs d'urbanisation future en cohérence avec les disponibilités de terrain qui sont nécessaires pour atteindre les objectifs de logements. 50% au moins des nouveaux logements doivent être construits sur les espaces en renouvellement urbain (zones croisées, sites mutables, friches, logements existants). Ainsi, au regard des 400 ha nécessaires pour l'habitat : 200 ha minimum doivent se faire en renouvellement urbain 400 ha maximum en extension urbaine	- Dans les projets en extension urbaine (sur des terres naturelles, agricoles, des terres urbaines moins consommées) en fonction de leur potentiel. - Les densités minimales locales suivantes sont recommandées pour l'urbanisation des terrains disponibles : - Pôle aggloméré 30 logs/ha - Pôle d'équilibre 20 logs/ha - Pôle de proximité 12 logs/ha - Commune rurale 10 logs/ha

2. Développement

Orientation du PADD : Définir, prioriser et valoriser la trame verte et bleue (forêts, agriculture, cours d'eau...)

Traductions graphiques dans le DOO et le PLU :

Le DOO
Trame verte et bleue (TVB) dans le SCoT (à 1:500 000)

Le PLU
Tracé des parcelles et zones au PLU (à 1:20 000) de la zone verte.

Fiche sur le DOO

SCoT DE LA CREA
PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES (PADD)

L'armature naturelle

En bref :

L'armature naturelle, support de la trame verte et bleue du territoire (forêts, agriculture, cours d'eau...), a pour objectifs de :

- Préserver les écosystèmes de biodiversité et les corridors biologiques
- Valoriser les ressources naturelles renouvelables (eau, bois et forêts)
- Gérer de manière durable les ressources naturelles des sites et des corridors
- Protéger la ressource en eau

SCoT DE LA CREA
PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES (PADD)

L'armature urbaine

En bref :

L'armature urbaine de la CREA regroupe :

- Les zones d'agglomération, parties de centralité, sont caractérisées par une mixité urbaine forte (logements, équipements, commerces, services...), et une très bonne accessibilité en transports en commun.
- Les espaces urbains, supports de développement économique et résidentiel, regroupent une diversité de fonctions urbaines, bien desservies par les transports en commun.
- Les gisements de proximité, les zones de proximité de l'agglomération, sont destinées pour les activités de proximité.
- Les bourgs et villages incarnent les centres historiques de l'agglomération et le développement urbain doit être modéré et ne former pas de nouvelles agglomérations.

Fiche sur le PADD

SCoT de la CREA
Cafés du SCoT

Document d'Orientation et d'Objectifs SCoT de la CREA

Règle du jeu

Objectif de la séance : le groupe dispose de 15 minutes pour débattre du thème qui lui a été attribué. Pour cela, les participants disposent de 6 fiches, présentant une proposition de règle, en lien avec le thème.

Déroulement de la séance :

1. Les participants font un tour de table : l'animateur et le technicien se présentent.
2. Une des 6 fiches est choisie au hasard et lue à voix haute.
3. Les participants sont invités à échanger sur leur compréhension de la règle et à donner leur avis sur :
 - sa formulation ;
 - la pertinence de son contenu ;
 - sa faisabilité.
4. Le groupe identifie un exemple d'application de la règle et le spatise sur la carte du territoire mise à disposition.
5. L'animateur synthétise les échanges sur la fiche.
6. L'ensemble du groupe est invité à évaluer la règle proposée en attribuant à chaque orateur (formulation, pertinence, faisabilité), un nombre de points de 1 à 5 (1 étant la note la plus faible et 5 la note la plus forte).
7. Le groupe dispose d'environ 10 minutes par fiche avant d'en choisir une autre.
8. A la fin de la séance, chaque animateur restitue de manière synthétique le travail de son groupe : fiches ayant fait le plus l'unanimité ou au contraire le plus débattu ; exemples d'application à retenir, principaux échanges sur le thème.
9. Les techniciens restent à disposition pour toute précision.

Cafés du SCoT
Secteur d'Elbeuf

Le secteur d'Elbeuf a des caractéristiques à la fois urbaines et naturelles.

Le site d'Elbeuf constitue un ensemble urbain d'habitat, industriel et tertiaire, classé en zone d'agglomération et dans l'armature urbaine du SCoT. La zone tertiaire se situe par la forte présence de la zone d'habitat.

Le secteur est caractérisé par une forte densité de population et une forte attractivité, dans le respect de la biodiversité.

Objectifs (à 2025)

Population	50 000 habitants (à 100 000 en 2025)
Emplois	20 000 (à 30 000 en 2025)
Consommation d'énergie (MWh 2000)	100 000
Production nette de logements (2010-2025)	3 000
Produit brut par habitant en 2025	15 000
Objectif de construction nette du PUA (2010-2025)	+ 1 800 logements
Objectif de construction nette du SCoT (2010-2025)	+ 1 000 logements
Fus extensives	100 000 logements / jour
Fus extensives	40 000 logements / jour
Part relative des transports en commun	4,1% (à 10% en 2025) des déplacements

Des projets...

Règles du jeu

Zoom sur le secteur

Le dossier du participant



Duclair 25/06/2013



Sotteville-lès-Rouen 31/05/2013



Maromme 17/06/2013



Rouen 5/06/2013



Elbeuf 27/05/2013



Bonsecours 28/05/2013



Mont-Saint-Aignan 26/06/2013

Photos
des réunions

Une information en amont pour mobiliser le plus grand nombre



Les affiches d'invitation



Le communiqué de presse



Bihorel-Bois-Guillaume 05/2013



Franqueville Saint Pierre 05/2013



Darnétal 05/2013

CAFÉ DU SCOT - LE 27 MAI 2013



Thème : Développement

de 18h à 20h30, Fabrique des savoirs

Que vous soyez élu, étudiant, actif, en recherche d'emploi ou retraité, prenez place autour de la table pour participer au café du SCOT.

Le SCOT (Schéma de cohérence territoriale) est un document d'urbanisme qui définit le projet d'aménagement à long terme (15 à 20 ans) de la Communauté d'agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe (CREA). Depuis septembre 2011, vous avez participé, nombreux, aux premiers cafés du SCOT et aux réunions publiques pour enrichir le projet. Aujourd'hui, le projet se concrétise. La CREA vous invite à donner votre avis sur les premières orientations thématiques.

Plus d'infos au 02 35 52 92 08 ou sur www.la-crea.fr rubrique Aménagement - Le SCOT

Elbeuf 05/2013

CAFÉ DU SCOT



vendredi 27 mai 2013
Centre Culturel de Rouen
18h - 20h00

Les prochains Cafés du SCOT de la CREA auront lieu entre le 27 mai et le 28 juin 2013.

Pour le territoire d'agglomération Grand-Quevilly, la réunion aura lieu le vendredi 27 mai de 18h à 20h00 dans la salle des meetings à l'Hôtel de Ville de Sotteville-lès-Rouen.

Le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) est un document d'urbanisme qui définit le projet d'aménagement à long terme (15 à 20 ans) de la Communauté d'Agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe (CREA). Depuis septembre 2011, vous avez participé, nombreux, aux premiers Cafés du SCOT et aux réunions publiques pour enrichir le projet. Aujourd'hui, le projet se concrétise. La CREA vous invite à donner votre avis sur les premières orientations thématiques autour d'un deuxième Café du SCOT.

Plus d'informations sur le site de la CREA.

Grand-Quevilly 05/2013

La CREA demain 2030 : la CREA vous donne rendez-vous pour de nouveaux Cafés du SCOT

Vous reprendrez bien un Café du SCOT ?

Le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) est un document d'urbanisme qui définit le projet d'aménagement à long terme (15 à 20 ans) de la Communauté d'Agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe (CREA). Depuis septembre 2011, vous avez participé, nombreux, aux premiers Cafés du SCOT et aux réunions publiques pour enrichir le projet. Aujourd'hui, le projet se concrétise. La CREA vous invite à donner votre avis sur les premières orientations thématiques.

Pour les habitants, les associations et les élus de la ville du Mesnil-Esnard : rendez-vous le mardi 28 mai de 18h à 20h30 au Centre Culturel "Le Casino" - Avenue Numa Servin à Bonsecours. Pour connaître l'ensemble des prochains rendez-vous : [cliquez-ici](#).

Le Mesnil-Esnard 05/2013

Agenda

Mercredi 26 juin 2013 de 18h00 à 20h30 Café du SCOT



Réunion publique animée par la CREA dans le cadre de l'élaboration de son schéma de cohérence territoriale.

18h à 20h30, maison de l'Université.

→ www.la-crea.fr

Mont-Saint Aignan 06/2013



Les relais internet (Communes, Associations)



allo communauté 0 800 021 021
LE SERVICE REST DE LA CREA 1007 - 09000

Recherche par mots clés OK

PRÉSENTATIONTRANSPORTSÉCONOMIEENVIRONNEMENTLOGEMENTSOLIDARITÉAMÉNAGEMENTTOURISMESPORT / CULTURE

AA+AA+AccessibilitéNous écrirePlan du siteEspace presseNewsletter

L'avenir autour d'un café



ÉVÈNEMENT Participez aux « cafés du SCOt » pour construire ensemble l'avenir de notre territoire. Déplacements, logements, environnement... les habitants sont invités à donner leur avis sur les premières orientations du Schéma de cohérence territoriale de la CREA.

EN 1 CLIC











Tout afficher



RÉUNIONS PUBLIQUES
du 27 Mai au 26 Juin 2015

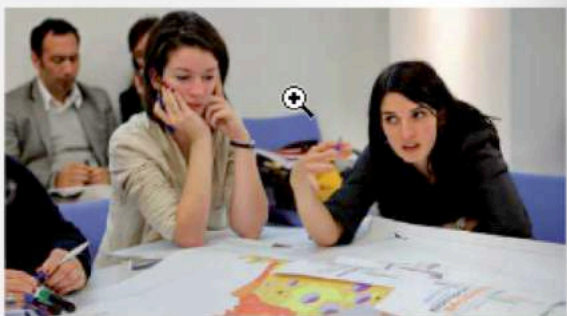
EXPRESSION CITOYENNE

La CREA organise en mai et juin une nouvelle série de rencontres ouvertes à tous - les cafés du SCOt - pour définir ses projets d'aménagement à l'horizon 2030.

DANS LA CREA Quels sont les objectifs et les priorités de notre territoire en matière d'urbanisme, de logement, de transport, d'équipement commercial, de développement économique, touristique, de protection des espaces naturels ? Tous ces enjeux seront repris et traités dans le SCOt, le Schéma de Cohérence Territoriale, document de planification à l'échelle intercommunale, qui est en cours d'élaboration. Le SCOt permet de mettre en cohérence les différentes politiques publiques et doit servir de référence aux documents d'urbanisme locaux (PLU, Cartes Communales) qui doivent être compatibles avec lui. Les habitants de la CREA sont invités à participer aux cafés du SCOt, des rencontres publiques en mai et juin. La première série de cafés du SCOt

s'est tenue à l'automne 2011, lors de la phase de diagnostic territorial et environnemental. Ces nouvelles rencontres donneront l'occasion aux habitants d'enrichir le projet de territoire autour d'ateliers participatifs.

Programme : Lundi 27 mai à Elbeuf (Fabrique des savoirs), mardi 28 mai à Bonsecours (centre culturel Le Casino), vendredi 31 mai à Sotteville-lès-Rouen (Hôtel de ville), mercredi 5 juin à Rouen (café l'Échiquier), lundi 17 juin à Maromme (salle Descartes, maison Pélassier), mardi 25 juin à Duclair (salle des Halles), mercredi 26 juin à Mont-Saint-Aignan (Maison de l'Université).



facebook Inscription



La Crea · 2 266 personnes aiment
28 mai, 02:59 · 

Participez aux « cafés du SCOt » pour construire ensemble l'avenir de notre territoire. Déplacements, logements, environnement... vous êtes invités à donner votre avis sur les premières orientations du Schéma de cohérence territoriale de la CREA. Premier rendez-vous ce soir à Bonsecours.



Actualité | La CREA - Communauté de l'Agglomération Rouen Elbeuf Aestherberghe L'avenir autour...
www.la-crea.fr

Like · Comment

CAUE du Calvados et Valentin Mauche aime ça.

La Cnra demain 2030

Cafés du SCOT Séminaire régional du Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO)

Compte-rendu de la réunion de Mont-Saint-Aignan

La Communauté de l'Agglomération Rouen-Eure-Aval (CREA) poursuit l'élaboration de son Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) en associant l'ensemble des acteurs du territoire.

Dans le cadre de l'écriture des règles du Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO), 7 nouvelles rencontres publiques territoriales appelées « Cafés du SCOT » ont été organisées.

Le septième et dernier Café du SCOT s'est tenu le mercredi 29 juin 2011 de 18h à 20h30 à l'Hôtel de l'Université de Mont-Saint-Aignan pour les habitants du secteur Prouvaux-Rouff.

Introduit par Pierre Bourguignon, Vice-Président de la CREA, la réunion a débuté par un bref rappel des objectifs de la rencontre et la récapitulation des étapes précédentes. Les participants ont ensuite travaillé par groupe autour de 4 thématiques : **Trame verte et bleue**, **Économie**, **Équipements** et **Consommation d'espaces**.

À l'issue de cette réunion, les contributions de chaque table ont été recueillies à l'ensemble des participants.

Méthodologie

À chaque table, les participants ont été invités à donner leur avis sur des propositions de règles pour le DOO en attribuant une note de 1 à 5 à partir des critères suivants :

- Pertinence
- Pertinence et contenu
- Feasibilité

Transport - cohérence - urbanisme

« Développer un réseau de parkings relais »

Formulation : []

Pertinence et contenu : []

Feasibilité : []

« Intégrer le développement urbain du territoire à la connaissance de l'antériorité des transports »

Formulation : []

Pertinence et contenu : []

Feasibilité : []

« Définir des principes d'usage des espaces publics en faveur des modes doux »

Formulation : []

Pertinence et contenu : []

Feasibilité : []

Trame verte et bleue - paysages - environnement

« Protéger les espaces de récréation en ville, surtout en ville »

Formulation : []

Pertinence et contenu : []

Feasibilité : []

« Améliorer les aménagements de récréation en ville, surtout en ville »

Formulation : []

Pertinence et contenu : []

Feasibilité : []

Économie - agriculture - forêts - commerces

« Développer les projets de valorisation du territoire rural »

Formulation : []

Pertinence et contenu : []

Feasibilité : []

« Favoriser les projets de valorisation du territoire rural »

Formulation : []

Pertinence et contenu : []

Feasibilité : []

Habitat - équipements - consommation d'espaces

« Définir de localiser les équipements publics en faveur des personnes fragiles »

Formulation : []

Pertinence et contenu : []

Feasibilité : []

« Définir de localiser les équipements publics en faveur des personnes fragiles »

Formulation : []

Pertinence et contenu : []

Feasibilité : []

Retours aux participants

ROUEN RIVE DROITE

BONSECOURS. L'aménagement du territoire débattu entre élus et habitants lors des Cafés du Schéma de cohérence territoriale.

Des réflexions sur l'avenir

La Crea pense depuis 2010 à son futur pour les quinze à vingt prochaines années. Le SCoT (Schéma de cohérence territoriale) est un document d'urbanisme qui définira son aménagement pour cette période. Il a pour objectif de mettre en cohérence les politiques publiques en matière d'urbanisme, d'environnement, d'habitat, de transport et de développement économique dans le cadre de la phase d'élaboration du PADD (Projet d'aménagement et de développement durables). Elaboré avec les différentes institutions que sont l'État, la Région, le Département, les communes, les chambres consulaires, mais aussi les habitants, sa réflexion s'organise par rencontres appelées « Cafés du SCoT », avec comme slogan « Notre territoire se dessine avec nous ».

Présenter les enjeux et objectifs

Sept de ces rendez-vous ont déjà eu lieu en 2012, regroupant 250 participants avec trois thématiques. La deuxième édition a commencé le 27 mai à Elbeuf et a fait étape mardi soir au casino. De nombreux élus du plateau Est et des alentours, rejoints par des administrés, se sont retrouvés autour de tables de dis-



Pierre Bourguignon animateur d'un échange pour le SCoT

cussions. Après un accueil du maire Laurent Grelaud, qui dans son préambule a confirmé qu'il était « heureux d'accueillir ces ateliers et la Crea pour leur action au service de nos concitoyens et pour un projet avec une stratégie ambitieuse », Pierre Bourguignon, le maire de Sotteville-lès-Rouen et responsable du dossier a présenté les enjeux et les objectifs politiques du schéma.

Débats et échanges

Quatre tables ont permis d'échanger et de fabriquer des réflexions communes sur diffé-

rents thèmes dont : Transport, cohérence et urbanisme ; Économie, forêt, agriculture et commerce ; Trame verte, bleue, paysage et environnement et Équipement, consommation, espaces et habitat.

Ces dialogues qui ont été soutenus et constructifs sur l'écologie, les réseaux routiers ou les commerces, serviront pour les règles des PLU (Plan local d'urbanisme) locaux. Après plus d'une heure de travail, une restitution a été apportée par chaque représentant de groupe pour faire avancer l'avenir des habitants.

Paris-Normandie 30/05/2013

MAROMME

Les cafés du Scot

La Crea élabore le schéma de cohérence territoriale (Scot) à l'échelle de ses 70 communes. Elle organise une réunion le **lundi 17 juin**, à 20 h 30, salle Descartes, maison Pélissier. Lors de cet atelier participatif appelé cafés du Scot, les habitants sont invités à donner leur avis sur les premières orientations.

Paris-Normandie 15/06/2013

Articles de la presse locale



Communication dans les transports en commun



Synthèse des contributions

Au cours des 7 Cafés du SCoT organisés lors de l'élaboration du Document d'Orientation et d'Objectifs du SCoT de la CREA en juin 2013, certaines observations et propositions ont été faites à plusieurs reprises par les participants, parfois même de façon systématique. Le présent document regroupe ces contributions consensuelles.

TRANSPORTS – CONFÉRENCE URBANISME

Tous les groupes ayant travaillé sur cette thématique se sont accordés sur la nécessité de réduire la dépendance à la voiture et de développer l'offre en transports en commun ainsi que les modes doux / actifs (vélo, marche).

Développer un réseau de parkings relais

La majorité des ateliers a préconisé de développer la fonction marchande aux abords des parkings relais et de proposer divers services, encourageant de fait leur usage.

Il a été fait un certain nombre d'autres propositions relativement consensuelles pour favoriser l'utilisation de ces parkings : proposer un stationnement gratuit, localiser les aires dans des endroits stratégiques et notamment en lien avec les zones de congestion routière, proposer un temps de liaison le plus court possible entre les modes, assurer la sécurité des véhicules et des personnes...

Le risque de confusion entre parkings relais et aire de covoiturage a également été souligné à différentes reprises, ces deux équipements répondant à des logiques différentes.

Intensifier l'articulation le long des axes de transports en commun (TC) : aménagements existants et futurs) et des gares

Intensifier le développement urbain du plateau EUI en concertation avec l'amélioration des transports

Les groupes se sont entendus sur la nécessité de reconstruire la ville sur elle-même et de lutter contre l'étalement urbain par la densité.

Ils ont cependant posé des conditions à la densité qui ne doit pas se faire au détriment de la qualité de vie :

- création de parcs et d'espaces de respiration ;
- préservation et création d'espaces de rencontre et de partage ;
- respect d'une hauteur maximale pour les nouvelles constructions (R+4) ;
- amélioration de l'offre en transports en commun.

Ces règles ont été l'occasion de soulever la question des déséquilibres entre les différentes zones de l'agglomération, les groupes ayant mis en garde contre le risque d'un territoire à deux vitesses.

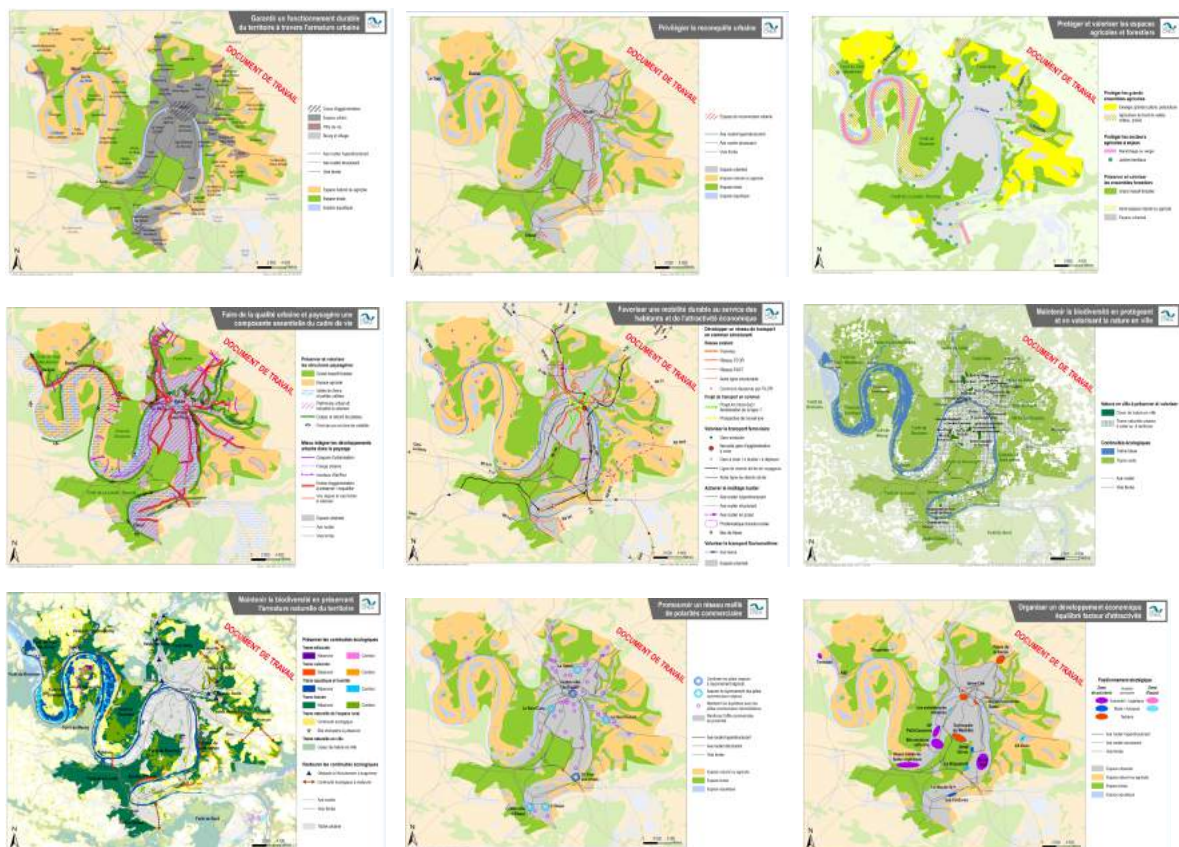
Retour aux participants

La restitution finale

• Les réunions publiques



Photos des réunions



Cartes Supports de réunion



Paris-Normandie 1/07/2014

COMMUNIS AGIR

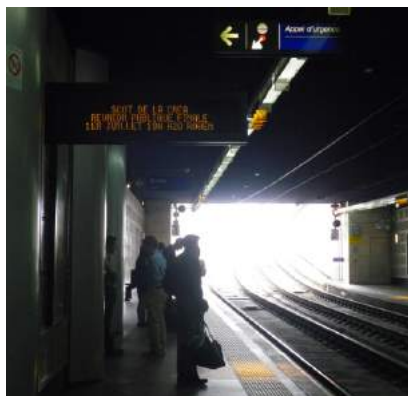
SCoT : DERNIÈRE LIGNE DROITE

ROBERT KLEBERG L'élaboration du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) de la Métropole arrive dans sa dernière ligne droite. Deux dernières réunions publiques sont organisées début juillet, à Rouen et à Évreux, afin de permettre aux habitants d'échanger sur le projet global avec le vice-président du Conseil communautaire en octobre prochain. Le SCoT est le projet d'aménagement de notre territoire à 15-20 ans. Son objectif est de mettre en cohérence les politiques publiques en matière d'urbanisme, d'environnement, d'économie, de développement économique... Il s'agit de répondre aux documents d'urbanisme (PLU) (Plan local d'urbanisme, nos plans d'occupation des sols) - qui doivent être compatibles avec le SCoT. Les habitants sont associés à l'élaboration du SCoT depuis 2011 grâce aux différents types de concertation : les Collès du SCoT sur le Diagnostic territorial en septembre 2011, les réunions publiques sur le projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) en septembre 2012, les Cartes du SCoT sur le document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) en juin 2013.

Reunions publiques sur le SCoT de 18 h à 20 h mardi 1^{er} juillet au h2o à Rouen et jeudi 3 juillet à la Fabrique des Savoirs à Évreux.

CREA MAG Juin 2014

Articles de presse



Annonces dans les transports en commun

Holi Run
Informations et inscriptions sur le site

Prochain match des huskies
Découvrez la programmation

EN BREF

- Info travaux
- Cap sur le prochain
- Un nouveau parking relais
- Compteur d'eau

L'escalier du Pont Jeanne d'Arc sera fermé aux piétons du 13 au 20 juin prochain en raison d'un chantier de remplacement des appareils de dilatation des rails de métro.

Ces travaux auront lieu de nuit pour ne pas gêner l'exploitation du réseau dans la journée.

SCoT 1
Schéma de Cohérence Territoriale
révisé et approuvé
le 1er juillet 2010

REUNIONS PUBLIQUES

MARDI 1^{er} JUILLET
19h à 20h
M2a, Espace de sciences

JEUDI 3 JUILLET
19h à 20h
La Fabrique des savoirs

LA CREA DEMAIN 2030

Le SCoT

Le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) est un projet d'aménagement à 15-20 ans sur le territoire de la CREA.

Le SCoT de la CREA fait suite au Schéma Directeur de l'Agglomération Rouen-Elbeuf approuvé en 2001 par les élus du Syndicat Mixte qui couvrait à l'époque le territoire des intercommunalités de Rouen et d'Elbeuf.

En 2010, l'élaboration du nouveau SCoT est devenue une compétence de la CREA. Le SCoT doit désormais être conçu à l'échelle du territoire des 71 communes qui composent la CREA.

Son objectif ?

Mettre en cohérence les politiques publiques en matière d'urbanisme, d'environnement, d'habitat, de déplacements, de développement économique... Et servir de référence aux documents d'urbanisme : PLU (Plan Local d'Urbanisme), POS (Plan d'Occupation des Sols) - qui doivent être compatibles avec le SCoT.

UN DÉVELOPPEMENT MAÎTRISÉ

AMÉNAGER L'ESPACE

Le SCoT

Les entrées d'agglomération

LE LOGEMENT

Actualités

Une exposition « La CREA 2030 » ainsi qu'une vidéo qui présentent les enjeux de l'agglomération en matière de déplacements, d'urbanisme, d'environnement, de logement.

SCoT 1
Schéma de Cohérence Territoriale
révisé et approuvé
le 1er juillet 2010

REUNIONS PUBLIQUES

MARDI 1^{er} JUILLET
19h à 20h
M2a, Espace de sciences

JEUDI 3 JUILLET
19h à 20h
La Fabrique des savoirs

LA CREA DEMAIN 2030

Site internet de la CREA

